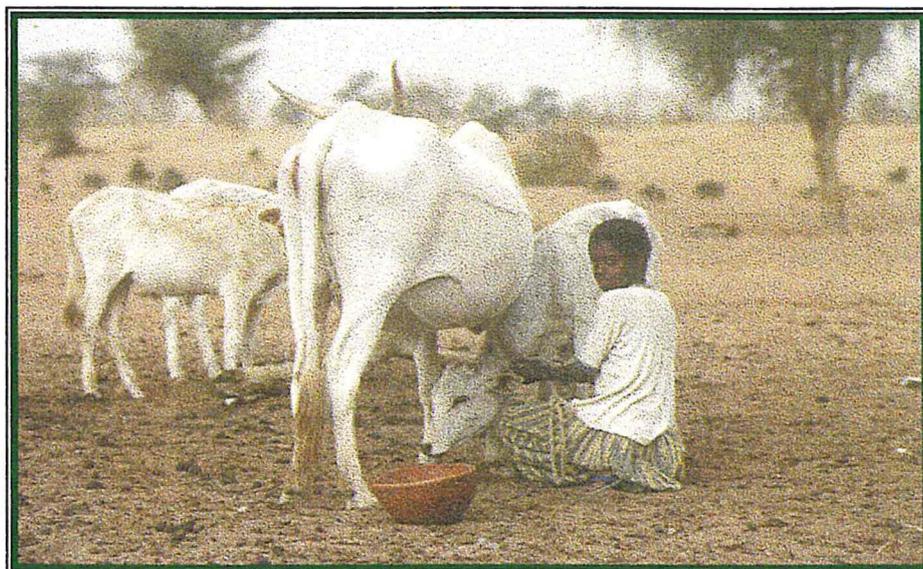


Ministère des Ressources Animales  
03 BP 7026  
Ouagadougou  
BURKINA FASO



Lux-Development  
Agence luxembourgeoise pour la  
Coopération au Développement  
Rue Emile Bian 1 - BP 2273  
L - 1022 Luxembourg

## MISSION D'IDENTIFICATION D'UNE INTERVENTION DE SUPPORT A LA FILIERE LAIT AU BURKINA-FASO



**Jean-François RENARD**  
Cirad-Emvt

Avril 2000



CIRAD-EMVT  
Département Elevage et Médecine  
Vétérinaire du CIRAD  
Campus International de Baillarguet  
TA 30 / B  
34398 Montpellier Cedex 5  
FRANCE

CIRAD-Dist  
UNITÉ BIBLIOTHÈQUE  
Baillarguet



\* 000001377 \*

CIRAD-EMVT 2000

Tous droits de traduction, de reproduction par tous procédés,  
de diffusion et de cession réservés pour tous pays.

**AUTEUR :** RENARD Jean-François

**ACCÈS au DOCUMENT :**  
Service Documentation du CIRAD

**ORGANISME AUTEUR :**  
CIRAD-EMVT

**ACCÈS à la RÉFÉRENCE du DOCUMENT :**  
Libre

**ETUDE FINANCÉE PAR :**

LUX-DEVELOPMENT (Agence luxembourgeoise pour la Coopération et le Développement) L - 1022 Luxembourg

**REFERENCE :**

**AU PROFIT DE :**

LUX DEVELOPMENT

**TITRE :** Mission d'identification d'une intervention de support à la filière lait

**TYPE D'APPROCHE DATE et LIEU de PUBLICATION :** Montpellier (France)

**PAYS ou RÉGIONS CONCERNÉS :** BURKINA FASO

**MOTS-CLEFS :** Filière laitière, Burkina Faso

**RÉSUMÉ :**

La mission devait passer en revue la situation de la filière laitière au Burkina Faso pour déterminer les opportunités d'investissement pour la coopération luxembourgeoise.

La recommandation fut une intervention centrée sur une laiterie dans la banlieue de Ouagadougou, avec un appui aux éleveurs progressistes en amont, à la laiterie de Bobo-Dioulasso et à quelques mini-laiteries de province.

# TABLE DES MATIERES

	<u>Pages</u>
<b>TABLE DES MATIERES</b> .....	1
<b>ABREVIATIONS ET ACRONYMES</b> .....	2
<b>0. INTRODUCTION</b> .....	3
<b>1. CONCEPTION ET ORGANISATION DE L'INTERVENTION ANTERIEURE</b> .....	3
<b>2. OBSERVATIONS DE LA MISSION</b> .....	5
2.1. CONTEXTE GÉNÉRAL .....	5
2.2. CONTEXTE SPÉCIFIQUE .....	7
2.2.1 <i>A l'échelle nationale</i> .....	7
2.2.2 <i>Autour de Ouagadougou</i> .....	10
2.2.3 <i>Autour de Bobo-dioulasso</i> .....	11
2.2.4 <i>Dans les provinces</i> .....	13
2.3. LA LAITERIE DE CISSIN .....	14
2.4. LES STRUCTURES D'APPUI .....	15
2.5. AUTRES INTERVENTIONS.....	16
2.6. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS.....	18
<b>3. RECOMMANDATIONS</b> .....	19
3.1. CONCEPT .....	19
3.2. BÉNÉFICIAIRES ET PROBLÈMES.....	20
3.3. OBJECTIF GLOBAL .....	21
3.4. OBJECTIFS SPÉCIFIQUES .....	21
3.5. RÉSULTATS .....	21
3.6. ACTIVITÉS.....	22
3.6.1 <i>Gestion de la laiterie de Cissin</i> .....	22
3.6.2 <i>Equipements de la laiterie</i> .....	24
3.6.3 <i>Appui à la production en amont de la laiterie</i> .....	23
3.6.4 <i>Information des consommateurs</i> .....	24
3.6.5 <i>Appui aux autres UTL</i> .....	25
3.6.6 <i>Appui aux éleveurs traditionnels</i> .....	25
3.7. CONDITIONS ET MESURES D'ACCOMPAGNEMENT.....	25
3.8. MOYENS NÉCESSAIRES.....	26
3.9. RECOMMANDATIONS .....	27
<b>ANNEXE 1 : CALENDRIER DE LA MISSION</b> .....	28
<b>ANNEXE 2 : PERSONNES RENCONTREES</b> .....	30
<b>ANNEXE 3 : DOCUMENTATION CONSULTÉE</b> .....	31
<b>ANNEXE 4 : TERMES DE REFERENCE</b> .....	33
<b>ANNEXE 5 : TERMES DE RÉFÉRENCE DE L'ÉTUDE DE FAISABILITÉ</b> .....	36



## ABREVIATIONS ET ACRONYMES

ACDI :	Agence Canadienne de Développement International
AFD :	Agence Française de Développement
BAD :	Banque Africaine de Développement
CIRDES :	Centre International de Recherche pour le Développement de l'Élevage en zones de Savanes
CNCA :	Caisse Nationale de Crédit Agricole
CNIA :	Centre National d'Insémination Artificielle
DSV :	Direction des Services Vétérinaires
FAC :	Fond d'Aide et de Coopération (coopération française)
FED :	Fond Européen de Développement
JVL :	Compagnie Jules Van Lancker
MRA :	Ministère des Ressources Animales
PASE :	Programme d'Appui Sectoriel à l'Élevage (FAC)
PNPDL :	Programme National Pilote de Développement Laitier
PSAE :	Programme Sectoriel d'Appui à l'Élevage (FED)
PIN :	Programme Indicatif National
SPAI :	Sous-Produits Agro-Industriels
UE :	Union Européenne
UPL :	Union des Producteurs Laitiers de Bobo-dioulasso
UTL :	Unité de Transformation Laitière

## 0. INTRODUCTION

LUX-DEVELOPMENT a confié à Monsieur RENARD J.F. une mission d'identification d'une intervention de support à la filière laitière du Burkina Faso, suite à une requête émise par Monsieur le Ministre des Ressources Animales.

Cette mission, dont les termes de référence sont repris en annexe 4, s'est déroulée du 1er au 15 avril au Burkina Faso. La mission a pu rencontrer sur le terrain les représentants de LUX-DEVELOPMENT.

## 1. CONCEPTION ET ORGANISATION DE L'INTERVENTION ANTERIEURE

Dans le cadre d'un Programme Sectoriel d'Appui à l'Elevage (PSAE), l'Union Européenne (UE) a financé sur les fonds du FED un Programme National Pilote de Développement Laitier (PNPDL) au Burkina Faso de 1.994 à fin 1.999, pour un montant de 2.005.000 Euros.

D'après la matrice du Cadre Logique de la Convention de financement, le résultat attendu du PNPDL était :

- « Filière lait promue »,

et les activités prévues étaient les suivantes :

- « Amélioration de l'alimentation et des soins aux animaux »,
- « Mise en place de structures de transformation »,
- « Renforcement des services d'appui/capacité productive »,
- « Introduction de nouvelles technologies (lait, fromage...) »,
- « Création d'un Bureau du Lait »,
- « Création d'une association professionnelle de producteurs »,
- « Transfert des activités Bureau du Lait à l'Association professionnelle ».

Les réalisations suivantes étaient programmées :

- 30 Unités laitières de transformation laitière (UTL) villageoise,
- 4 Centres régionaux de collecte et de traitement du lait,
- 2 Centres principaux de transformation du lait,

Le programme devait intéresser 800 exploitations laitières et aussi gérer la station d'élevage de Loumbila.

La conception du programme était de transformer les excédents laitiers de saison des pluies, disponibles dans les campagnes, en fromages qui seraient à leur tour retraités au niveau de centres principaux en fromage fondu pour concurrencer les importations de ce produit. Sur ces bases, le PNPDL devait aussi organiser une association interprofessionnelle de la filière laitière. L'absence de toute organisation de la filière, exclusivement aux mains des éleveurs traditionnels dans le pays, justifiait le caractère pilote de l'intervention.

Le PNPDL a été lancé sous la tutelle directe du Ministère de l'Agriculture puis, dès sa création, du Ministère des Ressources Animales (MRA). Dès le début de l'intervention, la conception du programme a été remise en question car la production laitière n'apparaissait pas comme un objectif crédible pour les éleveurs traditionnels qui l'utilisent essentiellement pour l'auto-consommation et pour couvrir les petites dépenses quotidiennes ; l'existence d'excédents importants, largement laissés aux veaux, et d'une volonté d'augmenter la production étaient dès lors remise en question. Ensuite, les élevages traditionnels sont techniquement peu adaptés à une production laitière plus intensive, limités notamment par le potentiel génétique de la race zébu peul. Enfin et surtout, les marchés apparaissaient trop limités et, notamment, le prix du fromage fondu produit n'aurait pas été compétitif.

Le PNPDL a ainsi d'emblée été réorienté dans les objectifs de :

- stimuler l'apparition d'une production laitière plus intensive constituant une spéculation à part entière;
- remédier aux problèmes de santé publique que fait courir la filière aux consommateurs (tuberculose, brucellose, mammites), en introduisant des techniques adaptées de traitement du lait local (pasteurisation) et une habitude de consommation pour ce produit nouveau ;
- adapter systématiquement les infrastructures de traitement du lait à la taille des divers marchés locaux

Les objectifs d'organisation professionnelle sont également apparus comme trop ambitieux, vu la nouveauté de la démarche et une série d'organisations locales basées sur des marchés et infrastructures adaptés fut considérée comme plus raisonnable.

Le projet a donc connu des remises en cause et des ajustements difficiles, d'autant que les compétences nationales dans le domaine étaient rares et qu'il n'était pas prévu d'assistance technique au delà de quelques missions d'étude. Néanmoins, les réalisations du PNPDL furent significatives et fournissent une bonne base pour le développement de la filière :

- ⇒ réalisation de missions d'études fondamentales et appliquées sur la filière lait<sup>1</sup>,
- ⇒ organisation d'un Atelier national sur la politique laitière,
- ⇒ formation de 300 producteurs/productrices et/ou transformateurs/transformatrices aux techniques appropriées de transformation du lait local (en lait pasteurisé, yaourt, fromages, beurre, etc.), et d'une trentaine de responsables de gestion des Unités de Transformation Laitière (UTL).
- ⇒ appui à la mise en place, au réaménagement et au fonctionnement de plus de 25 UTL situées soit en zones pastorales, soit dans les centres urbains de grande et moyenne importance,

---

<sup>1</sup> « Etude d'appui à la relance et à la réorganisation de la station d'élevage de Loumbila », « Etude de faisabilité technico-économique des investissements de production laitière autour de la ville de Ouagadougou », « Etude des marchés du lait et des produits laitiers de Ouagadougou et Bobo-Dioulasso », « Aide à l'organisation des producteurs et appui au renforcement et à la mise en place d'unités de valorisation et transformation laitières dans les provinces du Burkina Faso »

- ⇒ démarrage d'une laiterie de 500 litres/jour à Ouagadougou avec 139 éleveurs présélectionnés devant se regrouper en coopérative,
- ⇒ mise en place d'un dépôt de garantie auprès de la CNCA dans le cadre d'un mécanisme de crédits aux éleveurs et aux laiteries,
- ⇒ démarrage d'actions d'amélioration génétique des bovins, avec notamment :
  - ✓ multiplication, sélection et diffusion du zébu Azawak à partir d'un noyau de 275 têtes à la station de Loumbila, qui a bénéficié de renforcements en infrastructures (centre de formation, d'insémination artificielle,...) ;
  - ✓ réalisation de plus de 1.000 inséminations artificielles chez les bovins, avec un taux de réussite de 43 %,
  - ✓ formation de 20 techniciens praticiens en insémination artificielle.

Le caractère novateur de la filière et les retards de mise en place des structures, suite à la redéfinition du programme, rendent toutefois ces réalisations fragiles et nécessitent un complément de support si on veut en assurer la durabilité. Par exemple, la laiterie de Ouagadougou n'a commencé à fonctionner que moins de trois mois avant la fin du projet et son statut comme l'organisation de sa gestion n'ont pas pu être finalisés.

Or, dès 1997, l'UE et d'autres bailleurs de fonds ont décidé de réorganiser leur coopération au développement rural burkinabè en mettant davantage l'accent sur le support direct aux organisations de producteurs et en abandonnant les soutiens directs tant à l'administration qu'aux opérations de production. Ceci s'est notamment traduit en 1998 par un « Programme Indicatif National » (PIN) qui ne prévoit aucune intervention spécifique pour l'élevage et ne permet pas d'introduire une phase de consolidation, pourtant bien nécessaire au PSAE, et au PNPDL. Les interventions du MRA sont survenues trop tard pour pouvoir envisager d'y inclure une telle suite au PSAE (mais pouvait-il décemment faire une telle demande deux ans à peine après le démarrage d'un projet de 5 ans). En fin de projet, l'UE a consulté les autres bailleurs actifs sur place pour notamment rechercher un financement de consolidation de la laiterie de Ouagadougou. Mais ceux-ci étaient déjà engagés dans d'autres aspects de la filière comme il apparaît au § 3.5.

## **2. OBSERVATIONS DE LA MISSION**

### **2.1. Contexte général**

Le Burkina Faso est un pays sahélien confronté à certaines faiblesses sur le plan économique: des ressources naturelles relativement limitées, un environnement qui se dégrade, la prépondérance d'un secteur agricole très sensible aux aléas climatiques et l'enclavement du territoire. Il est, de plus, dépendant d'un petit nombre de produits d'exportation: coton, produits de l'élevage, or, karité, fruits et légumes. La population se situe parmi les plus pauvres de l'Afrique sub-saharienne avec un PNB par habitant de l'ordre de 250 \$US. Elle a une tradition d'émigration vers des pays plus nantis de la sous-région. L'ensemble des indicateurs sociaux est sensiblement inférieur à la moyenne régionale avec, par exemple, un taux de scolarisation primaire de 36,9 % en 1995.

La population s'élève à environ 11 millions d'habitants. La croissance démographique était de 2,64 % en 1995 et le taux d'urbanisation de 23,5 % (1993). La capitale, Ouagadougou, connaît la croissance annuelle la plus élevée, de l'ordre de 8 % par an et compte environ 0,8 million habitants, soit presque 3 fois la population de Bobo-Dioulasso, la deuxième ville du pays.

L'économie burkinabè repose essentiellement sur le secteur rural qui occupe 93 % de la population active. L'agriculture et l'élevage constituent actuellement environ 30 % du PIB, dont 20 % pour l'agriculture et 10 % pour l'élevage. Près de 80 % de la population active tirent des revenus directs de l'élevage.

La part des produits animaux, y compris les cuirs et peaux, dans la valeur des exportations est d'environ 26 %, le deuxième poste en importance du pays, après le coton. Le secteur est donc de première importance pour le pays.

Le cheptel national se composerait surtout de 4,6 millions de bovins et 14,5 millions de petits ruminants ; on compterait également 0,6 million de porcins, 0,5 million d'asins, équins et camelins ainsi que 21,1 millions de volailles.

Les systèmes d'exploitation des cheptels sont essentiellement les systèmes traditionnels qui s'adaptent aux fluctuations climatiques par la transhumance: 70 % du cheptel bovin national répondrait encore à ces systèmes. L'exploitation des herbivores est en effet presque totalement centrée sur les pâturages naturels, les jachères et les résidus de cultures. Les pasteurs qui l'assurent dépendent uniquement de l'élevage. Les produits laitiers constituent la base de leur alimentation et la vente d'animaux et de lait (troc) leur procure céréales et autres produits. Les systèmes d'élevage "modernes" restent encore marginaux en effectifs concernés (quelques centaines de têtes) comme en productions : embouche, ateliers laitiers périurbains,...

D'un point de vue génétique, ces cheptels sont presque exclusivement constitués de races indigènes, rustiques et adaptées aux conditions locales drastiques d'élevage mais relativement peu productives. La production laitière moyenne exploitable du zébu peut être ainsi génétiquement limitée à moins de 300 litres par lactation. Quelques importations de sang exotiques ont eu lieu chez les bovins (Tarentais, Montbéliard, Jersais, Gir,...). Elles sont circonscrites aux quelques élevages modernes leur assurant les meilleures conditions d'élevage, indispensables à leur survie.

Il faut également relever la constitution à la station de Loumbila, près de Ouagadougou, d'un noyau de Gir et Girhollando ainsi que de près de 300 bovins sahétiens de race Azawak, originaires de la station de sélection de Toukounous (Niger). Ce zébu à deux fins, lait et viande, est remarquable par son aptitude à produire dans les zones sèches avec une production laitière nettement meilleure (2 à 4 fois supérieure) que celle du zébu peuhl. Cette station compte également un centre d'insémination artificielle (CNIA), financé par le budget national, le PNPDL et un projet BAD dans le Soum, qui devrait être opérationnel en juin.

D'un point de vue sanitaire, les principales épizooties et maladies parasitaires sont présentes au Burkina Faso, avec une utilisation encore trop faible d'intrants vétérinaires. Le Burkina Faso s'est lancé dans un processus de privatisation de la distribution des produits et services vétérinaires: actuellement 53 vétérinaires privés sont installés dont la moitié en zones rurales.

Une des contraintes majeures de l'élevage burkinabè reste l'alimentation car les parcours naturels et jachères deviennent théoriquement insuffisant pour assurer une alimentation correcte des cheptels en saison sèche. Les sous-produits agro-industriels sont également insuffisants et surtout les éleveurs bovins burkinabè sont soumis pour leur usage à la concurrence d'autres élevages, y compris à l'étranger qui, grâce à de meilleurs taux de conversion par les animaux comme les volaille et à des prix plus attractifs, peuvent offrir de meilleurs prix aux fournisseurs que les éleveurs nationaux de bovins à viande.

La productivité du cheptel burkinabe est donc basse, reflétant les modes d'élevage extensifs, traditionnels et à faible utilisation d'intrants, ainsi que les limitations techniques, génétiques, nutritionnelles et sanitaires évoquées ci-dessus. La seule solution pour maintenir voire développer cette ressource nationale et les revenus des éleveurs est de passer à des formes plus intensives de production et notamment de production primaire de fourrage. Une telle évolution n'est possible en élevage qu'en améliorant simultanément l'ensemble des facteurs techniques de production (génétique, alimentation, santé, zootechnie) pour éviter l'apparition de facteurs limitant. C'est cette approche qui est à juste titre prônée par le MRA.

Mais la modification des façons suppose des changements culturels importants surtout dans le chef des éleveurs traditionnels dont les pratiques sont séculaires. Ils ne sont de ce fait pas souvent les bénéficiaires directs les plus appropriés de programme d'amélioration technique. Par contre, leurs observations constantes de ce qui se fait dans l'élevage rendent souvent efficaces des actions « démonstratives » et de formation menées auprès de nouveaux éleveurs et ensuite adaptées et diffusées dans le milieu traditionnel.

La production laitière est un bon support pour ce processus d'évolution, de modernisation de l'élevage. En effet, les taux de valorisation des aliments améliorés par les bovins sont meilleurs pour le lait que pour la viande. Par ailleurs, le retour sur investissement est plus rapide que pour la viande ; les revenus sont plus réguliers et les améliorations techniques produisent des résultats plus spectaculaires. La production laitière offre donc une bonne opportunité pour la politique du MRA, comme soutien de la modernisation de l'élevage burkinabè.

## **2.2. Contexte spécifique**

### **2.2.1 A l'échelle nationale**

La production nationale de lait de vache pour la consommation humaine est estimée à 159.800 tonnes d'équivalent lait par an. Elle est auto-consommée par les producteurs, surtout ruraux, à 75 % tandis que le solde (37.000 tonnes d'équivalent lait) est commercialisé, le plus

souvent sous forme de lait ou yaourt crus. Probablement moins de 500 tonnes par an passent par des laiteries pour y subir notamment des traitements sanitaires.

La production laitière et la commercialisation sont essentiellement du ressort des femmes d'éleveurs; au-delà de l'auto-consommation, elles couvrent l'essentiel des besoins quotidiens en numéraire des familles d'éleveurs.

Comme mentionné, le caractère largement traditionnel de la production laitière implique des contraintes majeures pour son augmentation :

- ✓ Les éleveurs traditionnels maintiennent leur objectif premier d'assurer le développement d'un troupeau de brousse à orientation viandeuse ; la production laitière est très secondaire dans leur stratégie et ne concerne que quelques vaches destinées à subvenir à l'autoconsommation et aux besoins financiers quotidiens ;
- ✓ Dans cette optique, ils cherchent parfois, comme à Ouagadougou en saison sèche, à maintenir des prix élevés avec une offre limitée et une clientèle fidélisée plutôt qu'à augmenter la production avec des prix moindres. Il s'ensuit souvent des difficultés pour rencontrer les conditions de volumes et de prix permettant de concurrencer les produits importés et de rentabiliser les investissements de transformation et de valorisation laitière (mini-laiteries).
- ✓ Les fluctuations saisonnières de l'offre sont très importantes compte tenu de systèmes de production qui les rendent fort dépendant du fourrage naturel et donc de la pluviométrie . Cela se traduit notamment par des prix en saison sèche qui sont 2 à 2,5 fois plus élevés qu'en saison pluvieuse ;
- ✓ Le potentiel d'augmentation de la productivité y reste faible compte tenu des contraintes techniques et notamment génétiques

Les résultats des enquêtes sanitaires menées dans le cadre du PNPDL sur les laits et troupeaux laitiers sont alarmants : tuberculose (1,3 à 7,8 % de positifs), brucellose (7% de positifs) et mammites (30,9 % de positifs) sont des pathologies généralisées. Compte tenu des habitudes de consommation et de l'autoconsommation par les producteurs, on se trouve confronté à un grave problème de santé publique, supposé antérieurement mais qu'on ne peut maintenant plus nier. Ces zoonoses impliquent impérieusement des actions publiques pour assurer la santé des populations à risque : dépistage et éloignement de la production des animaux atteints, obligation éventuelle de pasteurisation de lait destiné à la consommation humaine, surtout en zone périurbaine où le taux d'infection des animaux est le plus élevé (et alarmant!).

Les produits laitiers constituent les seules importations du secteur de l'élevage, représentant en valeur près de 9 milliards de Fcfa en 1.998, et les importations sont en croissance importante d'une année sur l'autre. Ces apports sont à plus de 90% dirigés vers les grands marchés urbains : Ouagadougou et Bobo-dioulasso; ils sont constitués à 92% par du lait en poudre et du lait concentré.

On remarquera que pour le fromage, les importations représentent une production laitière d'à peine 3.205 litres par jour.

### Evolution des importations de produits laitiers

Années	1996	1997	1998
Lait et crème non concentré (1)	324,84	375,21	420,22
Lait en poudre (1)	6101,16	9272,21	11965,74
Lait et crème concentré (1)	13644,14	14658,67	17561,31
Babeurre/yaourt (1)	69,17	424,28	327,90
Beurre et matières grasses (1)	568,25	815,91	942,12
Fromages (1)	692,83	722,28	1169,96
<b>Totaux équivalent lait (1)</b>	<b>21400,40</b>	<b>26268,55</b>	<b>32387,24</b>
Lait en poudre et concentré sur total (%)	92%	91%	91%
Kg de lait/hab./an	2,07	2,49	3,00
<b>Totaux en valeur (Fcfa)</b>	<b>6.012.426.393</b>	<b>7.136.922.303</b>	<b>8.982.359.136</b>
Prix du litre d'équivalent lait (Fcfa)	280,95	271,69	277,34

(1) en tonnes d'équivalent lait

La consommation moyenne totale est toutefois fort basse : elle était estimée en 1996 à 12,4 kg d'équivalent lait par personne et par an dans les 2 principales villes et 12,9 kg en moyenne nationale.

La préférence des consommateurs urbains va nettement vers les produits locaux mais l'étude des marchés du lait et des produits laitiers de Ouagadougou et Bobo-Dioulasso montre que 85 % de la consommation y est assurée par des importations, malgré cette préférence. En fait, le comportement d'achat des produits laitiers locaux est déterminé en priorité par le revenu (élasticité revenu-demande = 1) et la composition de la famille. L'augmentation de la consommation, et donc actuellement du déficit d'approvisionnement, est ainsi directement liée à la croissance des revenus monétaires des urbains.

Un autre critère pour le consommateur qui devient de plus en plus perceptible, grâce notamment aux efforts de formation du PNPDL, est la recherche d'un produit sain, pasteurisé. On voit ainsi de plus en plus des kiosques offrant du lait local pasteurisé. Mais il n'existe aucun contrôle et une mauvaise pasteurisation peut se révéler plus dangereuse que le produit cru.

On se retrouve en fait avec 3 types de produits pour le lait<sup>2</sup>, avec un fort gradient de préférence mais dont la consommation reste liée aux possibilités des revenus des ménages :

<sup>2</sup> On pourrait ajouter le lait UHT importé qui se vend de 745 à 800 Fcfa/litre mais reste très peu consommé.

- ✓ Le lait reconstitué au départ de poudre dont le prix de revient est de l'ordre de 220 Fcfa/litre
- ✓ Le lait frais local dont le prix atteint 450 Fcfa/litre en saison sèche à Ouagadougou (250 en pleine saison pluvieuse)
- ✓ Le lait frais local pasteurisé qui devrait pouvoir se vendre autour de 600 à 650 Fcfa/litre<sup>3</sup>

C'est clairement vers ce dernier type de produit que l'on doit s'orienter pour stimuler la modernisation de la filière car c'est le seul à même d'assurer à la fois une rémunération satisfaisante du producteur utilisant des méthodes plus intensives et le financement du traitement et de la distribution du produit. Cela implique de se limiter à ce créneau du marché en adaptant les quantités offertes à sa capacité. Le yaourt, qui est très recherché et se vend 800 à 1.200 Fcfa/litre pour de faibles coûts supplémentaires de transformation, offre sans doute les meilleures possibilités de valorisation du lait local. L'accroissement annuel de la consommation de lait et produits laitiers est estimé à 7,5 % pour Ouagadougou et 4,5 % pour Bobo-Dioulasso, avec un peu plus de croissance pour les produits importés que pour les produits locaux en raison de l'avantage prix.

En fait, le consommateur achète du lait frais pour un montant donné et non une quantité fixe : l'emballage (conditionnement) et le mode de distribution sont alors déterminants. Les produits qui offrent le plus de perspectives pour la transformation du lait local sont les produits frais et non concentrés, comme le lait pasteurisé, le lait caillé, le yaourt et laits fermentés. Les fromages, à l'exception du fromage frais/blanc, sont très peu consommés et n'offrent guère de perspectives commerciales pour les produits locaux.

Le cadre législatif et réglementaire de la filière est très incomplet, ce qui normal vu son caractère novateur, et son application relève de divers Ministères. Une mission d'appui dans le cadre du PSAE a fait en septembre 1.999 des propositions de textes et d'uniformisation des procédures de mise en œuvre mais celles-ci n'ont pas encore été exploitées par le MRA.

Ce qui paraît important à la mission dans le cadre de la modernisation de la filière c'est que ce cadre législatif permette clairement au consommateur de différencier les produits. A cet effet, la mention de fabrication au départ de lait en poudre devrait figurer sur les produits concernés (cas de la plupart des yaourts fabriqués « localement »). De même, la reconnaissance de la qualité sanitaire par les services vétérinaires et son attestation officielle devrait être réglementée et figurer sur les produits.

---

<sup>3</sup> L'enquête rapide de la mission auprès des points de vente de la laiterie de Cissin (Ouagadougou) confirme ce niveau de prix estimé par l'étude de marché de 1.996. A Bobo-dioulasso, le prix est de 500 Fcfa/litre départ usine (600 au détail) pour un prix du lait frais traditionnel de 350 à 400 Fcfa/litre.

### 2.2.2. Autour de Ouagadougou

La consommation de lait et produits laitiers locaux à Ouagadougou serait 2 à 3 fois inférieure à celle des autres villes du pays. La production y est essentiellement aux mains d'éleveurs traditionnels et leur politique de limitation de l'offre est sans doute pour beaucoup dans cette situation. Le prix du lait local au détail y est d'ailleurs supérieur à celui des autres villes. Il y a donc à ce niveau un réel potentiel de marché pour l'augmentation de la production.

Certains éleveurs, sans doute de 15 à 20, ont déjà fait le choix d'une spéculation laitière sur base de techniques plus modernes. Il s'agit en général de personnes ayant bénéficié ou bénéficiant d'autres revenus (fonctionnaires, professeurs,...); ces exploitants ont fait le choix d'une production modernisée avec des recours importants aux intrants, à une génétique améliorée, à des affouragements hors sol. Ils souvent ont fait de cette spéculation une activité principale pour un de leurs enfants et ils recherchent en permanence son optimum économique. Certains ont même développé de petites unités de transformation ou manifesté l'intention de le faire. Les missions d'appui du PNPDL pour l'aide à la production modernisée ont montré qu'ils sont très demandeurs de conseils techniques qu'ils ne trouvent pas par ailleurs: cultures fourragères, plan d'affouragement, ensilage, foin,... Une fois ces techniques acquises, leur diffusion semble se faire naturellement: les éleveurs traditionnels eux-mêmes observent et imitent et certains de ces éleveurs « modernes » organisent même à leur tour des formations et stages pratiques sur leur exploitation, gratuits voire payant. Ils sont quasi les seuls à pouvoir maintenir une production significative durant la saison sèche. Ils sont particulièrement sensibles durant cette saison aux prix relatifs du lait et des tourteaux pour l'alimentation des animaux, dont dépendent leur situation de trésorerie.

A côté d'eux subsistent donc des éleveurs traditionnels: lors du groupement tenté par le PNPDL autour de la laiterie de Cissin dans la banlieue de Ouagadougou, le nombre de ceux d'entre eux ayant manifesté leur intérêt variait de 120 à 150. Les seules améliorations techniques adoptées réellement par les traditionnels étaient en général des achats de fourrages et d'un peu de tourteau pour la saison sèche.

Par ailleurs, les études menées par le PNPDL ont montré qu'une exploitation laitière spécialisée légèrement modernisée<sup>4</sup> était tout à fait rentable en elle même pour un prix du lait de 250 Fcfa par litre.

Enfin, on notera que diverses firmes de transformation proposent des produits laitiers transformés (yaourt notamment) réalisés au départ de poudres de lait. Une certaine confusion existe au niveau des consommateurs entre la transformation locale et les préparations à base de lait local; ces firmes jouent d'un point de vue commercial sur cette ambiguïté.

La laiterie de Cissin est décrite ci-dessous. On notera seulement que pour Ouagadougou, le marché de lait frais pasteurisé (haut de gamme) se situe sans doute entre 1.250 (estimation de 1.996) et 1.500 litres par jour. Sa croissance est sans doute légèrement supérieure à la croissance globale du marché des produits laitiers vu les préférences des consommateurs, la croissances des revenus urbains et les carences actuelles du réseau d'approvisionnement pour ces produits. Le marché total du lait local est lui de l'ordre de 5.000 litres par jour.

---

<sup>4</sup> 20 femelles reproductrices, croisement d'absorption en Azawak, 2 ha de cultures fourragères, recours aux SPAI

### 2.2.3. Autour de Bobo-dioulasso

Un ancien projet (FAO/PNUD) a mis en place il y a 10 ans une unité de transformation laitière : la laiterie de Fasso Kossam qui traite 400 à 1.000 litres par jour. La conception initiale du projet était de fédérer et d'encourager la production des éleveurs traditionnels. Une organisation pré-coopérative, l'Union des Producteurs de Lait (UPL), a été mise en place en amont et a bénéficié de divers supports techniques mais aussi organisationnels, d'alphabétisation... dont notamment un fort support de SNV qui s'est terminé brusquement en fin 1.999. L'UPL compte 9 groupements et 259 membres et la production de saison sèche n'est donc en moyenne que de 1 à 2 litres par jour et par producteur. Cet exemple montre bien les limites d'un accroissement de la production recherché directement au travers des éleveurs traditionnels. En fait, malgré 10 ans d'efforts, ces éleveurs ont maintenu leur objectif d'assurer d'abord le devenir de leur troupeau de brousse, ne gardant que quelques animaux pour la production laitière et livrant une part de leur lait directement sur le marché à un prix plus intéressant<sup>5</sup>. Leurs pratiques n'ont que peu évolué et l'adoption de génétique améliorée par exemple est restée anecdotique.

La mission a retiré l'impression que les éleveurs traditionnels sont en fait davantage (ou moins autant) intéressés par le tourteau qu'ils peuvent se procurer grâce à Faso Kossam : c'est davantage un système de troc lait contre tourteau qui justifie les quantités livrées à la laiterie<sup>6</sup>. En effet dans une filière lait c'est au niveau de la laiterie que peuvent se faire les retenues et qu'il est ainsi possible d'organiser les crédits à la production. Les éleveurs tirent pour les tourteaux 3 avantages de la laiterie :

- ✓ En se présentant groupés, ils offrent une capacité d'achat élevée et intéressent dès lors le fournisseur. Ils sont donc servis alors qu'individuellement les faibles quantités demandées conduiraient sans doute à un refus ou en tout cas à une faible considération de la part du fournisseur. Ils peuvent de même négocier des tarifs réduits auprès des vétérinaires privés: jusqu'à 20% de rabais.
- ✓ Ils obtiennent des prix beaucoup plus attractifs grâce au crédit et aux achats sans intermédiaire organisés par Faso Kossam : le tourteau s'achète à 35.000 Fcfa par tonne en bonne saison contre 70.000 en fin de saison sèche, quand les éleveurs en ont le plus besoin.
- ✓ Ils évitent le risque lié à la production. Le crédit tourteau est remboursé sur base d'une retenue sur le lait livré à la laiterie.

Il existe autour de Bobo-dioulasso un autre groupement de producteurs laitiers : Prolait – Bobo. Ce groupement compte 16 membres qui sont tous (y compris des vétérinaires privés) des éleveurs progressistes, du même type qu'autour de Ouagadougou, et adoptant des techniques nouvelles et des croisements génétiques. Leurs problèmes et besoins sont analogues à ceux de Ouagadougou. Ils sélectionnent leurs membres d'une part en exigeant un

<sup>5</sup> Fasso Kossam leur achète le lait à 250 Fcfa/litre toute l'année ; en saison sèche ils peuvent obtenir 300 à 350 Fcfa/litre en cas de commercialisation directe en cru, 600 à 800 en cas de commercialisation directe sous forme de yaourt.

<sup>6</sup> La même démarche fut perceptible lors des entretiens de la mission avec les éleveurs modernes autour de Ouagadougou : ils sont davantage attirés par les avantages annexes potentiels de la laiterie de Cissin (conseils techniques et tourteaux) que par la vente de lait qui peut de toute manière se faire directement à un prix plus attractif.

parrainage des candidats et d'autre part en mettant des conditions financières d'accès hors de portée ou d'intérêt de l'éleveur traditionnel classique<sup>7</sup>.

Le Gouvernement burkinabè vient de faire réaliser une étude de privatisation de la laiterie de Faso Kossam, dans le cadre du désengagement de l'Etat du secteur productif, et le dossier d'appel d'offre correspondant a été préparé. Cette étude montre que la laiterie en elle-même peut pour ses activités actuelles de traitement du lait local dégager une légère marge et, de ce fait, une cession au plus offrant est proposée nonobstant toute action de développement sectoriel. Plusieurs candidats se sont déjà dévoilés dont l'UPL et Prolait-Bobo. Dans le cas de reprise par un individu, il paraît évident à la mission que la tentation de traiter du lait en poudre plutôt que du lait local (ou au moins un mélange) sera très forte vu les marges différentes possibles. De même, on voit mal pourquoi un privé se chargerait des activités de support aux éleveurs actuellement assurées par Faso Kossam et notamment du crédit tourteau. Le dossier d'appel d'offre ne prévoit pas d'engagement des soumissionnaires sur ces deux points (lait local et support aux éleveurs): les efforts des divers projets risquent ainsi d'être perdus à moins de reprise de ces activités (déficitaires) par l'Etat, ce qui semble peu probable.

Les éleveurs traditionnels de l'UPL se sentent de ce fait abandonnés, d'autant qu'une promesse de rétrocession à terme leur avait été initialement faite. C'est la raison de leur candidature même s'ils n'en ont guère les moyens financiers, ni organisationnels, ni de capacité de gestion.

Quoiqu'il en soit, il s'agit d'une volonté politique de désengagement de l'Etat; la mission recommande au MRA que les aspects d'amont soient également envisagés dans le processus de privatisation. Elle voit mal toutefois ce qu'une intervention extérieure pourrait apporter de plus, si ce n'est de prolonger de quelques années les 10 ans d'efforts antérieurs sans obtenir in fine de situation fondamentalement différente.

#### **2.2.4. Dans les provinces**

Le PNPDL a créé ou aidé au développement d'environ 25 petites UTL au niveau des villes de province par du matériel des formations techniques et des appuis organisationnels. Le suivi réalisé par le projet a montré qu'au delà de l'amélioration de la santé publique qu'elles permettaient, certaines d'entre elles étaient financièrement équilibrées pour autant qu'elles soient correctement dimensionnées en fonction de leur marché de proximité.

Les principales difficultés de ces unités sont d'ordre organisationnel, de capacités de gestion et de véritable esprit d'entreprise plutôt que d'esprit « projet ». Cela fait qu'elles ont souvent difficile d'atteindre la capacité minimale pour assurer leur équilibre financier, voire même simplement d'identifier ce seuil. Le PNPDL a alors identifié 9 d'entre elles parmi les plus prometteuses pour les aider à établir par 3 missions d'appui des « plans de progrès » techniques et organisationnels et pour couvrir les besoins de formation en gestion correspondant. Les missions ont eu lieu<sup>8</sup> mais les formations correspondantes n'ont pas eu lieu faute de budget correspondant avec la fin du projet. Les résultats de cette action sont mitigés : si quasi toutes les UTL ont réalisé des progrès seules 3 d'entre elles paraissent suffisamment

<sup>7</sup> 80.000 Fcfa de droit d'entrée et 5.000 Fcfa de cotisation mensuelle. La mission n'a toutefois pas eu le loisir de vérifier la réalité des versements.

<sup>8</sup> Le rapport de la troisième est toujours en cours de rédaction.

solides financièrement ou d'un point de vue organisationnel pour s'en sortir seules (ou avec un recours au crédit usuel).

Au delà des aspects de crédit (une ligne a été mise en place par le PNPDL auprès de la CNCA), le support à de tels unités nécessiterait la poursuite d'un encadrement relativement fréquent et la mise en place des formations.

### **2.3. La laiterie de Cissin**

Le PNPDL a donc réalisé dans la banlieue de Ouagadougou, à Cissin, une petite laiterie. L'unité a commencé à produire en septembre 1999 et est toujours sous la gestion du PNPDL/DPIA. Cette tutelle est fort contraignante puisque par exemple la gestionnaire n'a pas même la liberté des décaissements courants. On notera toutefois que les outils de gestion (comptable par exemple) ne sont encore que très partiellement installés.

Elle est installée dans une concession bâtie, clôturée et équipée par le projet.

Sa capacité est de 500 litres par jour, extensible éventuellement d'un point de vue matériel, à 1.000 litres si on faisait deux fabrications par jour. Les installations permettraient d'y ajouter une deuxième ligne ou des fabrications complémentaires. Elle n'est prévue dans son équipement actuel que pour fournir du lait pasteurisé. Diverses erreurs dans les commandes de matériels obèrent sa productivité et ses coûts; elle devrait bénéficier en avril d'une conditionneuse offerte par le Conseil Général du Doubs qui permettrait de résoudre certains d'entre eux (mais pas tous) et d'abaisser considérablement les coûts d'emballage.

Les contrôles de qualité sont effectués par le personnel propre de l'entreprise dans un petit laboratoire. Faute d'équipements satisfaisants, ils restent élémentaires et insuffisants; les différents fournisseurs ne sont pas toujours identifiables lorsque leurs laits sont mélangés lors de la collecte. Aucun payement à la qualité n'est encore effectif.

La récolte du lait et les livraisons sont effectuées grâce à un ancien véhicule du PNPDL, suivant des tournées longues, sans commune mesure avec les quantités traitées (250 km par jour pour chacune).

Le personnel a été formé lors d'une mission d'appui à la mise en route en septembre 1999. Cette formation a nettement été trop courte. De 6 employés initialement prévus (personnel de gestion et commercial inclus) la laiterie est passée à 9 et des changements de personnes sont intervenus depuis la formation.

Le PNPDL a tenté d'impliquer l'ensemble des éleveurs intéressés soit 159 personnes in fine, dont certaines n'avaient d'ailleurs pas encore de vaches! De septembre à décembre 1999, la laiterie offrait un prix d'achat de 375 Fcfa/litre. Après 3 mois, soit en fin de projet, le PNPDL a tiré un bilan financier de l'activité largement négatif (perte de 5.878383 Fcfa pour 18.767 litres traités, soit 383 Fcfa/litres) qu'il a exposé aux éleveurs. Simultanément le PNPDL a fait effectuer une étude de rentabilité et, sur ces bases, a imposé un prix d'achat de 275 Fcfa/litre. A ce prix, beaucoup d'éleveurs se sont désistés et, lors du passage de la mission, c'est à dire avec une combinaison de l'effet de la saison sèche, il ne restait que 19 éleveurs collaborant avec la laiterie pour des livraisons quotidiennes de 150 à 180 litres. La mission estime que ce désistement massif fut finalement bénéfique, permettant de trier ceux qui sont vraiment

intéressés par l'opération. En établissant des simulations sur bases des coûts relevés et des options techniques et commerciales proposées, elle conclut que la laiterie est tout à fait viable financièrement y compris en proposant un prix d'achat du lait de 300 Fcfa par litre en moyenne annuelle. Selon leurs dires, ce prix deviendrait attractif pour les éleveurs surtout si un différentiel saisonnier est introduit, ainsi que quelques services liés comme par exemple la fourniture/crédit de tourteau.

D'un point de vue commercial la laiterie travaille avec 56 points de vente qu'elle n'arrive pas à satisfaire vu l'ampleur de la demande. Elle propose du lait pasteurisé à 450 Fcfa par litre et du yaourt à 700 Fcfa par litre en conditionnements plastiques de 0,5 litre. La mission considère que le ciblage commercial n'est pas idéal : la laiterie de Cissin devrait viser le haut de gamme qui lui permettrait de vendre à 100 Fcfa de plus par litre plutôt que de se poser en concurrent des autres lait locaux traditionnels. Le marché existe ainsi que l'ont montré les visites d'une dizaine de points de vente; la réputation du produit est excellente. De même, la laiterie essaye de vendre du yaourt qui lui assure un revenu supérieur. Si le raisonnement est exact, elle est toutefois incapable techniquement de garantir une qualité uniforme de son produit est tantôt trop acide, tantôt de texture variable. De ce fait, elle risque de perdre son image de qualité ce qui serait hautement préjudiciable. La mission ne peut que leur recommander de se limiter au lait pasteurisé de première qualité, tant qu'ils n'auront pas totalement maîtrisé la technologie yaourt, ce qui ne sera pas possible sans une assistance extérieure.

L'outil que constitue la laiterie de Cissin paraît sain et prometteur. Il souffre de lacunes techniques et matérielles et surtout de sa jeunesse et de son inexpérience; sa gestion doit également être totalement réorganisée. Moyennant un encadrement adéquat, la laiterie de Cissin paraît pouvoir être rapidement autonome et remplir autour de Ouagadougou un rôle catalyseur pour les éleveurs modernes désireux de jouer le jeu d'une production laitière intensive. Ce rôle devrait par ailleurs s'étendre à deux types de services à la production : d'une part l'aide à l'obtention d'intrants, et en particulier d'aliments, et, d'autre part, dans les premiers temps un conseil technique adapté à ces élevages modernisés. Les éleveurs modernes visés sont demandeurs de ces deux supports.

#### **2.4. Les structures d'appui**

Les services d'encadrement du MRA ne sont pas directement concernés sur le terrain par la vulgarisation. De ce fait les messages techniques des vulgarisateurs généralistes ne sont spécifiquement adaptés aux besoins des éleveurs. Pour y remédier certains projets se sont concentrés sur cet aspect pour les éleveurs traditionnels : on mentionnera les projets de la coopération belge dans les provinces du centre, de la BAD dans le SOUM, de la BADEA dans l'Est et de l'AFD dans l'Ouest. L'absence de structure à même de conseiller les éleveurs progressistes tant à Ouagadougou qu'à Bobo-dioulasso est évidente : le succès des missions d'appui organisées par le PNPDL en témoigne.

La distribution des intrants et services de santé animale relèvent normalement de vétérinaires privés qui sont effectivement actifs dans les zones péri-urbaines considérées. La Direction des Services Vétérinaires (DSV) est l'organisme de contrôle et paraît de ce fait la seule habilitée aux contrôles de qualité des produits laitiers en s'appuyant sur le Laboratoire National. Consultée par la mission, elle a marqué son accord pour faire effectuer par un de ses agents

les contrôles quotidiens des laits à l'arrivée à la laiterie de Cissin; le coût de cette opération serait minime, environ 20.000 Fcfa par mois couvrant seulement la moitié du fonctionnement de l'agent (déplacements), le solde étant couvert par la Mairie de Ouagadougou, intéressée au premier chef. Moyennant ce contrôle, la DSV pourrait apporter une certification de qualité. Enfin, la DSV se propose d'organiser une opération de sensibilisation des consommateurs à la qualité des produits laitiers et à ses contrôles, via la télévision. Ce type d'opération, d'un coût d'environ 6 millions de Fcfa, a fait la preuve de son impact<sup>9</sup>.

Le Centre National d'Insémination Artificielle (CNIA), basé à Loumbila, sera opérationnel en juin avec un centre de collecte et son laboratoire de préparation des doses. Il dispose de bétail Azawak, Gir et Girhollando ainsi que de paillettes diverses dont du Montbéliard et des moyens de conservation (cuve à azote liquide). Il disposera également de l'appui d'un projet de la Coopération belge pour la sélection et la diffusion du zébu Azawak. Il existe des techniciens formés à l'insémination artificielle tant à Ouagadougou qu'à Bobo-dioulasso. La diffusion génétique ne devrait donc pas poser de problèmes techniques.

Le PNPDL et la DPIA ont mis en place à la CNCA en septembre 1999, un fond de garantie (10 millions de Fcfa) pour des crédits spécifiques à la filière lait. D'après l'accord avec la banque, la ligne ouverte ne concernerait toutefois que de petits montants (de 300.000 à 1.000.000 Fcfa) pour une période maximale de un an. Il s'agit donc de crédits de type « crédits de campagnes », davantage appropriés pour des achats de tourteaux par exemple ou des crédits de soudure pour des UTL. On notera toutefois que si 3 dossiers ont déjà été introduits par la DPIA auprès de la CNCA, aucune suite ne leur a été réservée par cette dernière jusqu'ici. A côté de cela, le « Projet d'appui aux filières bio-alimentaires » financé par la coopération canadienne (ACDI) met en place, notamment pour la filière laitière une aide au montage des dossiers de crédit d'investissement et à la recherche de bailleur, assortie d'une subvention partielle<sup>10</sup>. Enfin divers autres organismes, projets et banques privées peuvent assurer du crédit d'investissement à des petites entreprises qui voudraient se développer dans la filière. Le problème de crédit ne semble donc pas insurmontable pour des opérateurs motivés avec de bons dossiers.

## **2.5. Autres interventions**

Plusieurs programmes et projets interviennent directement ou indirectement dans le sous-secteur élevage et en particulier dans la filière lait. On considérera tout d'abord ceux qui sont intéressés par le développement de l'élevage laitier autour de Ouagadougou et par la laiterie de Cissin. En effet, si aucun projet n'envisage de reprendre les activités de la laiterie, de nombreux bailleurs sont arrivés à la conclusion que la filière laitière représentait une bonne opportunité pour l'indispensable modernisation de l'élevage burkinabè et envisagent d'investir dans le domaine :

- *Le Programme d'Appui au Secteur Elevage* est financé par le FAC. Il comporte deux volets : le premier est du type appui institutionnel et concerne un appui au service statistique pour la collecte de données sur la commercialisation. Le second s'intéresse à la dynamisation des organisations professionnelles autour de Ouagadougou et de Bobo-

<sup>9</sup> Une émission analogue sur la vaccination anti-rabique a permis de faire passer le nombre de vaccinations de 2.000 à ... 60.000 par an.

<sup>10</sup> 30% d'apport personnel du promoteur ; 40% de crédit auprès d'un organisme bancaire ou assimilé et 30% de subvention du projet.

Dioulasso. Les espèces animales concernées sont les volailles et les porcs. Ce projet doit encore durer un an seulement mais le FAC envisage un second financement avec un volet laitier. Dans ce domaine, il serait disposé à mesurer en vraie grandeur l'opportunité technico-économique des diverses améliorations techniques possibles chez les 15 à 20 éleveurs progressistes autour de Ouagadougou voire autour de Bobo-dioulasso. Sur base de l'expérience des pays voisins (Mali), on sait en effet que d'un point de vue économique des optima sont à trouver entre une approche totalement moderne et des systèmes plus extensifs. Ces optima restent à identifier dans les conditions burkinabè.

- *Le Programme d'appui aux éleveurs de l'Ouest du Burkina Faso* financé par l'AFD à compter de la fin de cette année vise au soutien des éleveurs (structuration professionnelle mais aussi vulgarisation technique et réalisation d'infrastructures) dans l'Ouest du pays et donc dans les régions ravitaillant aussi Bobo-dioulasso. Ce projet a également prévu une composante d'appui à la filière laitière autour de Ouagadougou dans laquelle il s'intéresserait surtout aux éleveurs traditionnels et qui n'est pas très clairement identifiée.
- *Le Programme d'Appui aux filières bio-alimentaires* est financé depuis 6 mois par l'ACDI jusqu'en janvier 2004. Il vise 4 filières dont le lait<sup>11</sup> et son objectif est la réalisation de structuration interprofessionnelle au niveau de « tables filière » à l'échelle nationale. La « table laitière » est ainsi conçue comme un mécanisme de concertation intéressant les producteurs, les transformateurs et les distributeurs. Elle correspond donc au « bureau du lait » que le PNPDL voulait mettre en place. Le projet dispose de moyens d'études et d'appui en particulier en matière organisationnelle et juridico-financière. Au fur et à mesure que cette « table laitière » se mettra en place, le projet paraît donc particulièrement bien outillé pour finaliser le cadre réglementaire de la filière lait (voir § 2.2.1.). Le projet dispose également de moyens d'aide au montage de dossiers de financement et de subvention partielle des crédits, y compris dans la filière lait (voir § 2.4.).
- *Le Projet de diffusion de la race Azawak* est financé par la coopération belge et devrait démarrer dans le courant du mois de juin pour 4 ans. Il vise la sélection en noyaux ouverts du bétail Azawak, le testage des taureaux, la production de semences et la formation de différents opérateurs, dans des zones situées au nord et à l'est de Ouagadougou. Il sera basé à la station de Loumbila et sera donc un appui de choix pour le CNIA.
- *Le Projet d'appui à la vulgarisation en élevage* est également financé par la coopération belge et devrait suivre le même calendrier que le précédent. Il cherche à assurer une vulgarisation spécifique en élevage pour les éleveurs traditionnels des provinces centrales autour de Ouagadougou. Sans intervenir directement sur le marché laitier de Ouagadougou, il servira de relais plus lointain pour les améliorations techniques testées et dont l'opportunité économique aura été mise en évidence autour de Ouagadougou.

La mission a réuni l'ensemble des bailleurs concernés par les projets ci-dessus afin de s'assurer d'une part des possibilités de coordination des actions et, d'autre part, du bien fondé (voire du caractère indispensable) d'une intervention au niveau de la laiterie de Cissin (voir § 3.2.).

---

<sup>11</sup> Les autres sont la viande, la banane et le karité.

D'autres projets de développement de l'élevage dans les provinces ont des composantes laitières importantes :

- *Le Projet de Développement de l'Élevage dans le Soum*. Il est financé par la BAD et intervient en faveur des agro-éleveurs et éleveurs sédentaires mais aussi en faveur des éleveurs transhumants. Les actions, orientées exclusivement sur les ruminants, comportent les principales composantes suivantes : l'appui aux groupements de producteurs, la création d'un fonds de développement local, un programme d'actions zootechniques et vétérinaires, un programme d'hydraulique pastorale, l'appui à la mise en place de systèmes financiers décentralisés, des actions de recherche-développement. Il vise notamment des croisements génétiques bovins à grande échelle et une laiterie de 3.000 litres par jour pour la production de lait UHT.
- *Le Projet de Développement des Ressources Animales dans le Gourma*, dont le financement extérieur est assuré par la BADEA. Il s'intéresse essentiellement aux bovins et d'une manière accessoire aux petits ruminants. Les actions portent sur la mise en œuvre d'une couverture sanitaire sur tout le cheptel, le développement de l'hydraulique pastorale, l'ouverture de pistes rurales, la construction d'infrastructures de commercialisation (marché à bétail, abattoir, boucherie, mini-laiterie,...) et le développement des capacités de stockage des fourrages. Ici aussi une laiterie d'une capacité de 1.000 litres par jour est prévue pour la production de lait UHT.
- *Le Projet d'Aménagement et de mise en valeur de la vallée de la Nouhao*, dont le financement extérieur est fourni par l'Italie. Le programme d'actions vise les activités suivantes : intégration agriculture et élevage, dynamisation des groupements de producteurs, soutien à la commercialisation, production de semences et de plants pour le reboisement, gestion du terroir, actions zootechniques et sanitaires sur le bétail, hydraulique pastorale. L'UTL de la Nouhao a été mise en place et est soutenue par ce projet.

En plus des projets placés sous la tutelle du MRA, d'autres programmes ou projets interviennent également en matière d'élevage, mais sont placés sous la tutelle de départements ministériels différents. Ils travaillent surtout sur les filières traditionnelles (viande et embouche), la gestion de l'espace, la vulgarisation agricole générale, la recherche-développement, les infrastructures agro-pastorales et l'environnement.

En dehors des projets financés par les aides bilatérales et multilatérales, il existe aussi un grand nombre d'ONG actives dans le développement rural en général, et qui ont donc des actions dans le domaine de l'élevage.

## **2.6. Conclusions et recommandations**

La modernisation des productions d'élevage est indispensable au Burkina Faso. Parmi ces productions, celle de lait paraît particulièrement prometteuse en raison des opportunités commerciales qu'offrent certains marchés urbains et du potentiel de progrès techniques qu'elle peut extérioriser, même si les optima technico-économiques restent à mesurer. Il est toutefois illusoire dans un premier temps de vouloir concurrencer les importations de manière significative, d'autant que celles-ci correspondent pour une bonne part à un marché limité par le faible pouvoir d'achat d'une partie de la population.

Mais les éleveurs traditionnels conservent leurs objectifs premiers de croît du cheptel et de production de viande. Le développement de la filière ne pourra se faire qu'en deux temps : d'une part et d'abord avec de nouveaux éleveurs décidés à pratiquer essentiellement la spéculation laitière en employant des méthodes de production plus intensives et plus modernes. D'autre part et ensuite, en s'appuyant sur cette vitrine pour diffuser auprès des éleveurs traditionnels les paquets techniques améliorateurs, en prenant soin de conserver les optima techniques et économiques adaptés à la situation de chacun et en particulier à son éloignement des marchés les plus rémunérateurs.

Dans une filière lait, c'est au niveau de la laiterie que s'organise la gestion de la filière (crédits, retenues, contrôle de qualité, critères techniques et commercialisation). A cet effet la laiterie de Cissin peut jouer un rôle prépondérant autour de Ouagadougou. Mais elle est encore jeune et peu structurée; elle nécessite un appui technique et matériel lourd. Par ailleurs, son organisation et en particulier sa gestion publique sont au vu de l'expérience antérieure incompatibles avec le rôle moteur qui est souhaitable pour cette entité. Les autres bailleurs de la filière sont conscients de l'opportunité que représente la laiterie de Cissin, mais jusqu'ici réticents à s'en occuper en raison de ce statut public. Informé de cette limitation, Monsieur le Ministre des Ressources Animales a clairement exprimé à la mission son souhait d'une privatisation au profit des éleveurs modernes, dès le début d'une éventuelle intervention extérieure.

Le traitement thermique du lait local est une nécessité de santé publique en raison des diverses zoonoses présentes et dont on voit mal une éradication rapide. A côté de ce traitement une éducation de masse des consommateurs est hautement souhaitable mais resterait sans effet si on ne pouvait leur offrir de produits correspondant. Enfin, une production plus moderne et un traitement du lait impliquent des coûts supplémentaires. Une frange des marchés urbains est disposée à supporter ce surcoût pour des produits répondant aux critères de qualité recherchés. Il est donc important qu'une laiterie se positionne correctement sur ce créneau et soit dimensionnée en fonction de cette frange du marché.

### **3. RECOMMANDATIONS**

#### **3.1. Concept**

Le projet se propose de renforcer pour la rendre autonome la laiterie de Cissin dans la banlieue de Ougadougou, en se basant sur le groupe d'éleveurs progressistes qui sont intéressés et en privatisant sa gestion. Le projet appuierait également ces éleveurs en amont de la laiterie. Ce faisant, il servirait de catalyseur pour la dynamisation de la filière par les autres financements:

- ✓ Le FAC assurerait un suivi technico-économique de ces éleveurs afin de déterminer les optima économiques à diffuser ;
- ✓ Le projet AFD assurerait alors, peut être avec un léger décalage dans le temps, la diffusion de ces paquets améliorateurs auprès des éleveurs traditionnels péri-urbains ;

- ✓ Le projet belge d'appui à la vulgarisation en élevage pourrait également assurer une diffusion plus large des acquis dans les provinces autour de Ouagadougou ;
- ✓ Le projet canadien s'occuperait de la structuration plus large de la filière et de l'assistance au montage des dossiers de crédits en s'appuyant notamment sur la ligne garantie par le PNPDL. Il pourrait aider le MRA à finaliser le cadre réglementaire de la filière.
- ✓ Les programmes d'amont recherchant l'indispensable amélioration génétique, comme le CNIA et le projet belge de sélection du bétail Azawak trouveraient ainsi les débouchés et supports qui leur sont indispensables.

Les moyens humains mis en œuvre au niveau de la laiterie de Cissin pourraient être utilisés comme ressources pour les autres laiteries du pays et en particulier pour aider au processus de privatisation de Faso Kossam à Bobo-dioulasso ou dans les laiteries prometteuses de provinces qui ne seraient pas encadrées par d'autres projets, sans que l'intervention ne soit directive à ces niveaux.

Au niveau de Faso Kossam, une aide serait apportée aux éleveurs traditionnels qui risquent de se trouver délaissés par le processus de privatisation en aidant leur organisation : alphabétisation, développement et organisation des activités de groupement notamment pour les achats de tourteaux. A cet effet, une composante spécifique serait ajoutée au *Projet d'alphabétisation et de développement rural intégré dans la région des hauts bassins* dont la mise en œuvre vient de démarrer sous la houlette de LUX-DEVELOPMENT. La structure de ce projet, qui vise 50 villages de la région, pourrait supporter cette composante supplémentaire centrée sur les éleveurs péri-urbains de Bobo-dioulasso sans nouvelle charge de structure.

La durée totale du projet serait de 2,5 ans.

### **3.2. Bénéficiaires et problèmes**

Les bénéficiaires directs seraient limités en nombre : les 15 à 20 éleveurs laitiers progressistes autour de Ouagadougou et les éleveurs traditionnels autour de Bobo-dioulasso. Par effet d'entraînement et grâce aux autres financements qui se mettent en œuvre, ces bénéficiaires seraient in fine l'ensemble des éleveurs périurbains de Ouagadougou, de Bobo-dioulasso et des provinces environnantes.

Les bénéficiaires indirects seraient l'ensemble des consommateurs urbains de lait qui se verraient enfin offrir la possibilité d'acquérir des produits sains correspondant à leur goût premier.

Les problèmes à résoudre par l'intervention sont :

- ✓ Le mauvais fonctionnement de la laiterie à la fois d'un point de vue technique, d'un point de vue commercial et surtout d'un point de vue organisationnel et statutaire ;

- ✓ L'absence de soutien à la production pour les éleveurs progressistes d'un point de vue technique, d'accès au capital que organisationnel ;
- ✓ L'absence de référentiel technico-économique des différentes voies possibles d'intensification de la production ;
- ✓ Le manque d'information des consommateurs sur les risques liés au lait et sur la validation des contrôles sanitaires ;

### **3.3. Objectif global**

L'objectif global de l'intervention sera : « la mise en place d'une filière lait modernisée autour des principales villes du Burkina Faso ».

Cette filière devrait se mettre en place grâce aux actions des autres bailleurs et du MRA catalysées par l'intervention proposée.

### **3.4. Objectifs spécifiques**

Les objectifs spécifiques seront : d'une part « la laiterie de Cissin fonctionne de façon autonome et durable » et, d'autre part, « les autres UTL et les éleveurs les approvisionnant sont organisés durablement ».

### **3.5. Résultats**

Concernant le premier objectif spécifique, les résultats attendus sont les suivants :

- 3.5.1. : le statut et l'organisation de la laiterie de Cissin sont revus pour assurer sa gestion privée durable.
- 3.5.2 : la laiterie de Cissin est correctement équipée et maîtrise tous les process technologiques ainsi que les outils de gestion.
- 3.5.3. : les éleveurs fournissant la laiterie de Cissin maîtrisent des techniques de production adaptées et sont organisés pour subvenir à leurs besoins d'intrants.
- 3.5.4. : les consommateurs sont sensibilisés aux problèmes des zoonoses et trouvent des produits avec une garantie sanitaire crédible.

Concernant le deuxième objectif spécifique, on escompte les résultats suivants :

- 3.5.5. : les gestionnaires des UTL trouvent les compétences technologiques nécessaires.
- 3.5.6. : les éleveurs traditionnels sont organisés de manière autonome pour assurer leur production laitière.

### 3.6. Activités

#### 3.6.1. Gestion de la laiterie de Cissin :

Comme souhaité par le MRA, une société de gestion sera constituée dès le début de l'intervention. Après consultation du cabinet JUDICOME, il apparaît que le statut de société anonyme à capital fixe<sup>12</sup> est le plus indiqué. Le capital sera au minimum de 10 millions de Fcfa, libellé en part de 10.000 Fcfa minimum, correspondant au besoin en fond de roulement de laiterie. L'Etat burkinabe, propriétaire du patrimoine de la laiterie constitué par les apports du PNPDL et les apports matériels de l'intervention, en cédera la gestion à cette nouvelle société sur la base d'un contrat de location-gérance d'une durée d'au moins 20 ans. Au terme des 18 premiers mois de l'intervention, les parts de la société de gestion, qui resteront jusqu'à ce terme propriété du projet, seront rétrocédées aux éleveurs collaborant effectivement avec la laiterie par leurs livraisons de lait, au prorata de leurs livraisons jusqu'au jour de la cession<sup>13</sup>. Durant les 18 premiers mois, le conseil d'administration de la société de gestion comprendra outre le chef de projet, un représentant de l'Etat, le gestionnaire prévu pour la laiterie et trois représentants des éleveurs collaborant effectivement. Dès la cession des parts, les éleveurs concernés éliront un nouveau conseil d'administration.

Le projet réunira dès le début les éleveurs susceptibles d'être intéressés pour leur expliquer le montage proposé<sup>14</sup>. A cette occasion, il leur fera part du cahier des charges (déjà préparé au cours d'une mission d'appui antérieure). Seuls les éleveurs ayant accepté et signé ce cahier des charges seront éligibles pour les livraisons de lait.

La mission considère que ce cahier des charges devrait être modifié pour d'emblée comprendre :

- ✓ Un prix différentiel suivant les saisons pour l'achat du lait
- ✓ Un prix différentiel suivant la qualité du lait livré, avec des critères clairement définis<sup>15</sup>
- ✓ Un rapport prédéfini entre les quantités minimales (saison sèche) à livrer et maximales (saison des pluies) autorisées
- ✓ Un mécanisme et un taux de retenue sur le prix du lait pour le remboursement des avances pour intrants et services consenties par la société de gestion aux éleveurs.

Au terme de la dernière des missions d'appui aux producteurs (§ 3.7.3.), un plan individuel de montée en production des différents éleveurs sera établi par l'assistance technique. Certains éleveurs sont en effet toujours en phase d'investissement et quoique que futurs fournisseurs importants de laiterie n'ont pas encore atteint leur niveau de production de croisière. Une partie minoritaire du capital (maximum 25%) pourra leur être réservée en restant propriété du projet et devra de toute manière être cédée sur base des livraisons effectives et du respect de ce plan individuel de développement au terme de l'intervention soit 2,5 après son début.

<sup>12</sup> Les sociétés à capital variable ne sont plus autorisées dans le cadre de l'UEMOA d'après Maître Zampou

<sup>13</sup> Des parastataux comme la ferme de Loumbila qui livre actuellement 80 litres par jour ne devront pas être exclus de cette répartition pour autant qu'ils disposent d'un statut adapté.

<sup>14</sup> La mission a réuni certains d'entre eux qui ont manifesté un réel intérêt et donné leur accord sur ce type de montage.

<sup>15</sup> Cette classification des lait existe déjà mais ne se répercute pas sur les prix et les critères sont peu ou mal connus des éleveurs.

Le prix du lait sera convenu avec les éleveurs sur la base des comptes d'exploitation prévisionnels de la laiterie ; un prix autour de 300 Fcfa par litre en moyenne annuelle avec des variations saisonnières allant de 275 à 325 Fcfa sont en première approximation sans doute possibles.

La société de gestion sera dotée des outils de gestion ad hoc et son gestionnaire sera formé à leur usage ; des comptes bancaires seront ouverts au nom de la société de gestion qui disposera d'emblée de l'autonomie financière totale.

### **3.6.2. Equipement de la laiterie**

L'équipement de la laiterie sera complété pour d'une part augmenter sa capacité au moins à celle estimée actuellement pour son marché, d'autre part pour permettre une diversification raisonnée des produits notamment vers le yaourt à boire et, enfin, pour pallier aux insuffisances de l'équipement actuel. Il est ainsi recommandé l'achat d'un deuxième tank de refroidissement, d'un pasteurisateur à plaques (l'actuel servant de cuve pour la préparation du yaourt), d'une pompe à matière semi pâteuse et de divers petits articles nécessaires au montage de l'ensemble. Il est supposé que la nouvelle conditionneuse offerte par le Conseil Général du Doubs sera opérationnelle. L'équipement comprendra en outre, un nouveau véhicule pour les collectes et livraisons ainsi que des compléments de matériel de laboratoire et un ordinateur avec les logiciels adéquats. Enfin, trois petits refroidisseurs pour des centres groupés de collecte seront prévus et seront déployés progressivement tout au long de l'intervention.

Le montage, la mise au point des process et la formation complémentaire du personnel seront réalisés par l'assistance technique fournie par le projet. Le personnel strictement nécessaire sera dès le début engagé par la société de gestion (soit 6 personnes) et la formation sera étendue à d'autres personnes volontaires pour à la fois constituer une réserve de recrutement pour la société (y compris pour du personnel temporaire) et également pour rendre du personnel national qualifié disponible pour d'autres projets ou UTL. Il est important que le personnel engagé par la société de gestion comprenne dès le début qu'il aura à travailler comme dans le privé, avec la disponibilité et la polyvalence que cela suppose : un gestionnaire de production doit au delà de la surveillance des process mettre la main à la pâte, le chauffeur doit participer au nettoyage et au contrôle de qualité, le gestionnaire doit aussi prendre en charge les aspects commerciaux,....

### **3.6.3. Appui à la production en amont de la laiterie.**

L'expérience passée a montré que les éleveurs progressistes sont très demandeurs d'appui technique en matière d'affouragement, de plans d'alimentation, d'utilisation des sous-produits, de cultures fourragères, de conservation des fourrages, de soins aux animaux, de construction de bâtiments d'élevage,... Pour tout cela, ce qu'ils souhaitent sont des formations et démonstrations concrètes, adaptées aux besoins propres de chaque exploitation. La mission a pu constater qu'une fois ces démonstrations faites, les formations restent acquises par les bénéficiaires, suivies autant que possible et même diffusées dans leur entourage. D'autres missions, comme l'étude de la ferme de Loumbila, ont par ailleurs insisté sur le besoin de formations concrètes et pratiques de terrain. Le petit nombre d'éleveurs concernés en amont de la laiterie de Cissin autorise cet appui sous une forme individualisée,

exploitation par exploitation, quitte à ce que certaines démonstrations soient l'occasion de regroupement des quelques éleveurs intéressés. Le projet apportera cet imput sous forme de missions d'appui technique spécialisées : la première devra avoir lieu au cours de la première saison des pluies (une période de 3 mois sera sans doute nécessaire) et la seconde à la fin de la saison sèche (1,5 mois) devrait être l'occasion de faire le bilan, d'établir les plans de développement des diverses exploitations et de préparer la prochaine campagne agricole et de production fourragère.

A côté de ces connaissances concrètes, les éleveurs progressistes ont besoin de services et d'intrants techniques complémentaires réduits : pour l'insémination, ils disposent du CNIA ; pour les soins et intrants vétérinaires, des praticiens privés ; pour le capital, des structures déjà opérationnelles comme la DPIA/PNPDL avec la CNCA et/ou le projet canadien. En fait, leurs besoins tournent essentiellement autour du pouvoir de négociation et de crédits de campagne pour se procurer les SPAI nécessaires, et en particulier les tourteaux, à des prix et en quantités intéressants. De même certains intrants peu fréquemment demandés, comme certains compléments minéraux spécifiques par exemple, se trouvent difficilement sur la place. La société de gestion de la laiterie devrait assurer ce service à ses membres avec d'une part le poids de négociation vis à vis des fournisseurs de SPAI que représenteraient leurs commandes groupées (sur base des prévisions établies lors des missions d'appui mentionnées ci-dessus pour éviter les spéculations) et, d'autre part, par la possibilité de crédit de campagne avec un remboursement basé sur une retenue sur le prix du lait livré. Les fonds nécessaires seraient à négocier avec un organisme financier de la place.

Il s'agit là de services limités et on est assez loin d'une société de services complète comme en ont sans doute besoin les éleveurs traditionnels (vulgarisation, alphabétisation, organisation de groupements, autres intrants, crédits, infrastructures,...). La mission considère donc que la société de gestion de la laiterie de Cissin ne doit pas, du moins dans un premier temps, se lancer dans la prestation de services pour tiers, par exemple pour d'autres projets comme le suggérerait le représentant de l'AFD. Une telle opération impliquerait en effet de revoir l'organisation, la gestion et l'équilibre financier de la société en l'éloignant de sa vocation première qui reste à asseoir ; certains de ses membres pourraient être tentés par une telle opération (ou par l'idée d'être impliqués dans un autre « projet », avec la magie liée au mot) mais cela nous paraît devoir alors relever d'une autre démarche, individuelle ou collective.

#### **3.6.4. Information des consommateurs**

La laiterie de Cissin doit donc viser un créneau bien spécifique du marché, s'outiller pour le satisfaire et veiller à s'afficher en fonction de ce créneau. Sa réussite est d'abord une question de marketing avant d'être technique. Par ailleurs, l'éducation des consommateurs reste encore à faire ou renforcer dans une large part.

Au niveau de l'amont il est donc proposé de renforcer via le cahier des charges, des tanks de refroidissement et si nécessaire de la stimulation de lactoperoxydase la qualité de la matière première. Il est proposé que les contrôles sanitaires et de qualité soient effectués quotidiennement par un agent de la DSV, avec laquelle la société de gestion passerait un contrat tout en fournissant le matériel de laboratoire et les réactifs nécessaires. Moyennant quoi la DSV pourrait fournir une certification de qualité qui figurerait sur les emballages des produits de laiterie.

Le projet organisera également avec la collaboration de la DSV une campagne d'information des consommateurs via d'une part un support télévisé et, d'autre part des affiches dans les points de vente des produits.

### **3.6.5. Appuis aux autres UTL**

L'assistance technique en technologie laitière et gestion auprès de laiterie de Cissin pourrait apporter de courts supports (deux fois 0,5 mois) au(x) repreneur(s) de laiterie de Faso Kossam.

De même, les besoins des UTL de province sont essentiellement d'ordre organisationnel et de capacité de gestion. L'expert qui appuiera dans ces domaines les éleveurs autour de Faso Kossam (§ 3.7.6.) devrait appuyer les quelques UTL les plus prometteuses qui ne bénéficient de l'encadrement d'aucun autre projet : 2 fois 0,5 mois d'appui seront sans doute suffisants pour 4 à 5 de ces UTL sélectionnées en collaboration avec la DPIA. Le projet organisera par ailleurs les sessions de formation en gestion des représentants de ces UTL, qui n'ont pu être finalisées par le PNPDL.

### **3.6.6. Appuis aux éleveurs traditionnels**

Autour de Bobo-dioulasso, les éleveurs traditionnels risquent de ne plus bénéficier du support de Faso Kossam, privatisée, pour des appuis généraux en alphabétisation, organisation et gestion de leurs groupements. Le projet adjoindra au projet de LUX-DEVELOPMENT, chargé de ces aspects dans la région des Hauts Bassins, une composante spécifique à cet effet.

Un des moteurs de l'UPL, et de ses 9 groupements, autour de Faso Kossam est certainement la possibilité pour leurs membres d'acquérir des SPAI et en particulier du tourteau à des prix et quantités convenables. Cela peut très bien s'organiser en dehors de la laiterie même si celle-ci est la solution la plus facile au niveau de la récupération des crédits de campagne. Les aspects organisationnels seront réalisés par la composante ci-dessus ; une ligne de crédit complémentaire (12,5 millions de Fcfa correspondant à la moitié du besoin annuel total en tourteaux) sera logée dans le même projet.

## **3.7. Conditions et mesures d'accompagnement**

La première condition de l'intervention est bien sûr l'acceptation par le gouvernement et en particulier le MRA du nouveau mode de gestion de la laiterie de Cissin et en particulier de passer un contrat de location-gérance des installations existantes avec la nouvelle société de gestion. Le MRA a donné à la mission les assurances de son accord sur ce type de montage.

La deuxième condition est la finalisation du cadre réglementaire de la filière qui permettrait aux produits de la laiterie de Cissin (mais aussi de Faso Kossam et d'autres UTL) d'être spécifiquement reconnus par le consommateur. La mention sur les conditionnements des produits fabriqués totalement ou partiellement à base de poudre, la reconnaissance des contrôles effectués par la DSV, par exemples, devraient clairement être portées à la connaissance des acheteurs. Un premier travail de ce cadre réglementaire a déjà été effectué mais nécessite d'être exploité et poursuivi vu la complexité des nombreux aspects relatifs à

cette matière. Cela paraît à la mission typiquement du ressort et des moyens disponibles au niveau de la « table laitière » du projet canadien. Le MRA et le PNPDL devraient donc se rapprocher de ce projet pour concrétiser ces textes et les mesures d'exécution; le domaine étant vaste une priorité devrait être accordée aux identifications claires de la qualité des différents produits mentionnés ci-dessus.

Enfin, la société de gestion de la laiterie de Cissin est supposée bénéficier d'une exemption de TVA au cours des 5 premières années de son existence.

Du point de vue matériel, le MRA devrait insister auprès de l'opérateur téléphonique pour que la laiterie puisse être dotée d'un raccordement au réseau téléphonique filaire.

De même, le PNPDL devrait veiller à ce que la conditionneuse prévue sur dotation du Conseil Général du Doubs pour la laiterie de Cissin soit en place le plus rapidement possible.

### **3.8. Moyens nécessaires**

Un premier budget prévisionnel de l'intervention en Francs luxembourgeois s'établit comme suit sur base de coûts communiqués sur place<sup>16</sup> :

#### **1. Appui à la laiterie de Cissin :**

- ✓ Equipements :
  - pasteurisateur à plaques : ..... 370 000
  - refroidisseur laiterie : ..... 90 000
  - pompe : ..... 30 000
  - montages divers : ..... 125 000
  - véhicule de collecte/livraison : ..... 450 000
  - refroidisseurs de collecte (3) : ..... 260 000
  - téléphone et petit matériel (laboratoire) : ..... 50 000
  - ordinateur et logiciels : ..... 75 000
- ✓ Fonds de roulement (et capital société de gestion) : ..... 1 500 000
- ✓ Assistance technique :
  - Technologue ( 1 x 8 mois et 3 x 2 mois) : ..... 4 900 000
  - Véhicule : ..... 450 000
- ✓ Fonctionnement (véhicule et assistance technique) :  
(20,5 mois en comptant les missions d'appui) ..... 205 000

#### **2. Appui aux éleveurs de Cissin :**

- ✓ Assistance technique :
  - 4,5 HM (zootechnicien): ..... 1 575 000
- ✓ Supports de vulgarisation : ..... 20 000

<sup>16</sup> Le coût de l'assistance technique, composante primordiale de l'intervention, a été estimé à 350.000 Flux par mois par la mission de LUX-DEVELOPMENT

### 3. Information des consommateurs :

- ✓ Supports télévisés : ..... 400 000
- ✓ Affiches : ..... 50 000

### 4. Appui à Faso Kossam :

- ✓ Assistance technique (2 x 0,5 HM technologue) : ..... 350 000

### 5. Appui aux traditionnels autour de Bobo-dioulasso :

- ✓ 2 agents (1 homme et 1 femme) pendant 2,5 ans : ..... 370 000
- ✓ 2 motocyclettes : ..... 240 000
- ✓ fonctionnement : ..... 165 000
- ✓ compléments de ligne de crédit : ..... 770 000
- ✓ assistance technique (2 x 0,5 HM socio-formateur) : ..... 350 000

### 6. Appui aux autres UTL :

- ✓ Formations en organisation et gestion : ..... 100 000
- ✓ Missions d'appuis (2 x 0,5 HM socio-formateur) : ..... 350 000

7. Imprévus et divers (10%) : ..... 1 325 000

**TOTAL ..... 14 570 000**

Arrondi à **15 millions de Francs luxembourgeois**

### 3.9. *Recommandations*

La mission recommande donc au Gouvernement luxembourgeois d'assurer le financement de cette intervention.

En effet, si elle reste limitée en termes de montants mis en œuvre et de bénéficiaires directs, son impact en tant que catalyseur de la filière et des autres financements qui se dessinent peut être considérable pour l'élevage burkinabe. En stabilisant la laiterie de Cissin et en aidant au processus de privatisation de Faso Kossam, elle aura par ailleurs un impact direct par elle-même.

Elle comporte essentiellement de l'assistance technique car les investissements ayant été pour une bonne part réalisés par le PNPDL, c'est d'organisation et de transfert de technologies que la filière a surtout besoin.

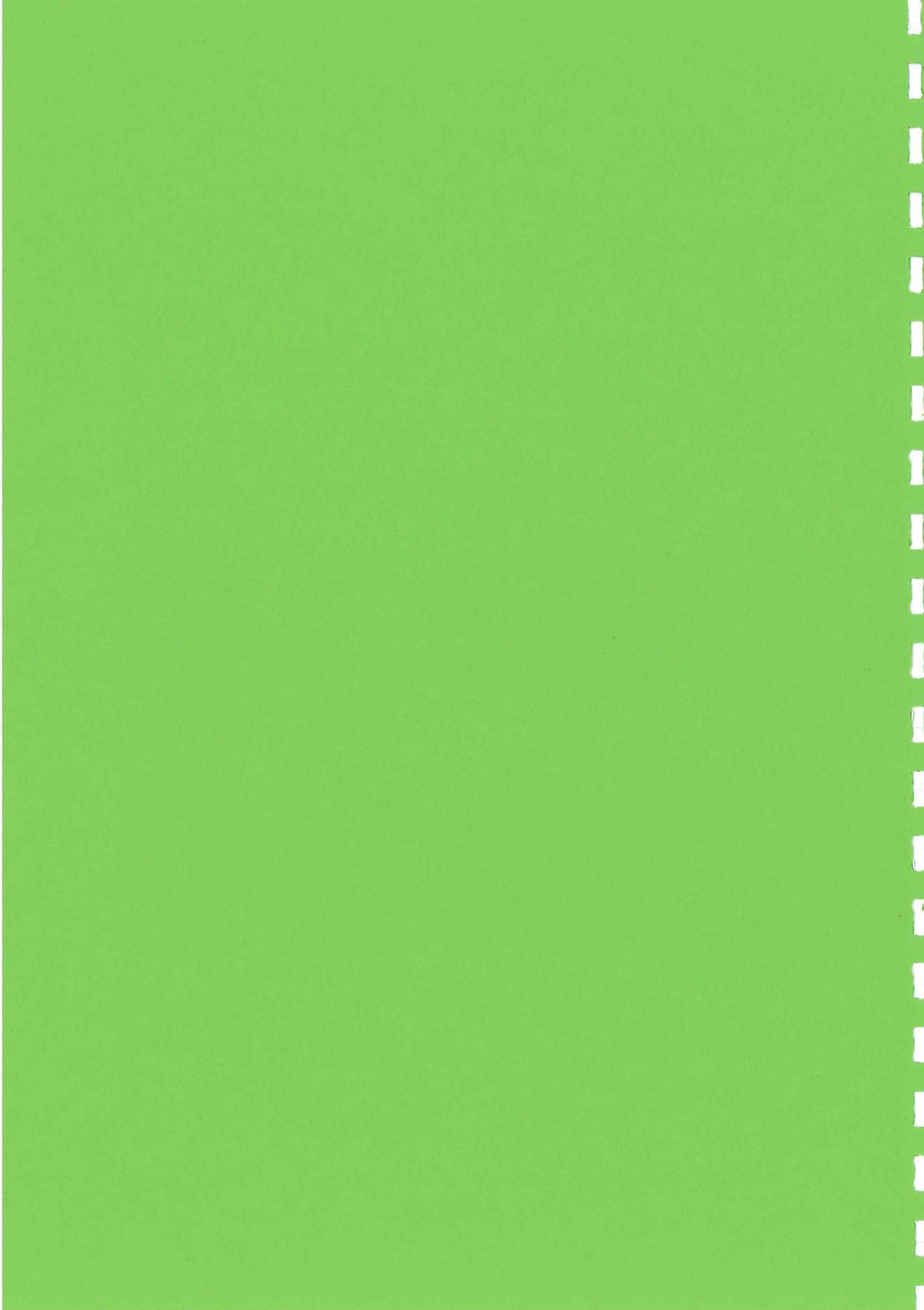
L'annexe 5 comprend les termes de référence de l'étude de faisabilité d'une telle intervention.

CIRAD-Dist  
UNITÉ BIBLIOTHÈQUE  
Baillarguet

## ANNEXE 1 - CALENDRIER DE LA MISSION

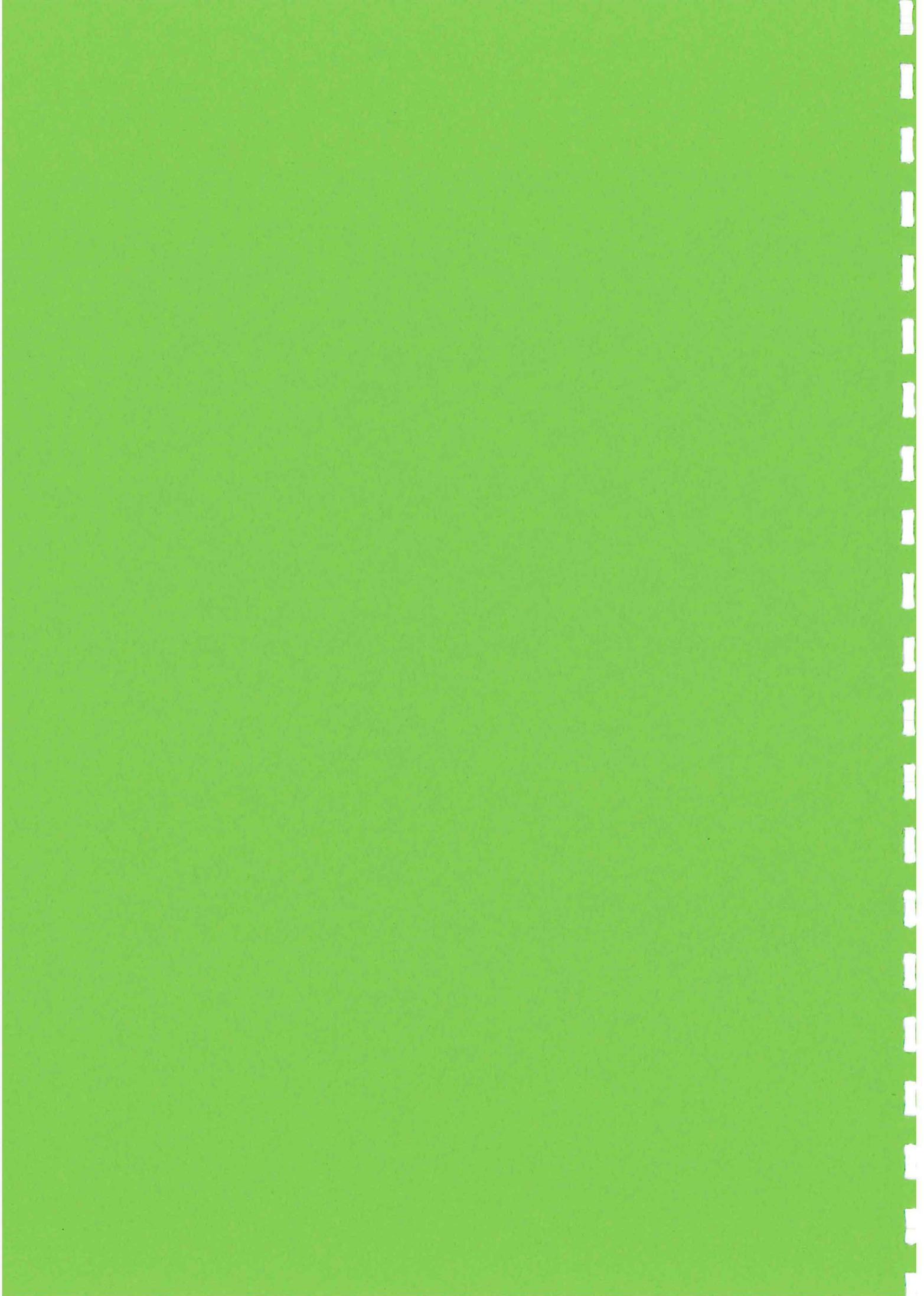
- ◆ **1 avril 2000 :**
  - Voyage Montpellier – Ouagadougou
- ◆ **2 avril 2000 :**
  - Lecture de la documentation
- ◆ **3 avril 2000 :**
  - Entretien avec M. Adama OUEDRAOGO
  - Entretien avec M. CEUPENS
  - Entretien avec M. BADINI
  - Prise des rendez-vous
  - Regroupement de la documentation complémentaire
- ◆ **4 avril 2.000 :**
  - Entretien avec M. MULATO
  - Entretien avec M. BERE
  - Entretien et établissement du programme avec M. Adama OUEDRAOGO
  - Entretien avec M. Michel OUEDRAOGO
  - Entretien avec M. ROAMBA
- ◆ **5 avril 2.000 :**
  - Entretien avec M. HUMBERT
  - Entretien avec M. LEMAY
  - Audience auprès de M. le Ministre des Ressources Animales
  - Documentation
- ◆ **6 avril 2.000 :**
  - Entretien avec M. S. TOURE
  - Entretien avec M. DE LEEUW
  - Entretien avec M. NERSY
  - Visite de la station de Loubila
- ◆ **7 avril 2.000 :**
  - Visite de la ferme et entretien avec M. A. OUEDRAOGO
  - Entretien avec M. Achayat OUEDRAOGO
  - Visite de la ferme de M. Modeste OUEDRAOGO
  - Entretien avec M. OUEDRAOGO
  - Visite de la laiterie de Cissin
  - Réunion avec Mme BAMBARA, Melle SABADO et M. OUABA
  - Visite de la ferme et entretien avec M. NASA
- ◆ **8 avril 2.000 :**
  - Visite de 9 points de vente avec Melle SABADO et entretiens avec les détaillants
  - Suite documentation

- ◆ **9 avril 2.000 :**
  - Synthèse et rédaction
  
- ◆ **10 avril 2.000 :**
  - Entretien avec Mme NASSA J.
  - Entretien avec Mme SONGRE S.
  - Entretien avec la mission LUX-DEVELOPMENT
  - Visite et examen des chiffres de la laiterie de Cissin
  - Entretien avec M. SANOU
  
- ◆ **11 avril 2.000 :**
  - Voyage Ouagadougou – Bobodioulasso
  - Entretien avec MM. OUIBGA J. et SANOU O.
  
- ◆ **12 avril 2.000 :**
  - Visite d’exploitations et entretien avec 2 éleveurs
  - Entretien avec MM. TOE F. et BONOU
  - Entretien avec MM. GINESTE M. et TRAORE S.
  - Visite de la laiterie de Faso Kossam
  - Entretien avec MM. DIALLO Mamadou, DIALLO Issam et DIALO Djibril
  - Voyage Bobo-Dioulasso - Ouagadougou
  
- ◆ **13 avril 2.000 :**
  - Réunion avec 3 éleveurs approvisionnant la laiterie de Cissin
  - Entretien avec MM. KOOS, SCHWARTZ et KUEHNE
  - Préparation de la restitution
  - Entretien avec M. OUEDRAOGO M.
  - Entretien avec M. de LEEUW
  - Réunion avec les différents bailleurs intervenants dans la filière
  
- ◆ **14 avril 2.000 :**
  - Entretien avec M. ZAMPOU
  - Audience de restitution auprès de Monsieur le Ministre des Ressources Animales
  - Départ sur Montpellier
  
- ◆ **15 avril 2.000 :**
  - Retour à Montpellier



## ANNEXE 2 - PERSONNES RENCONTREES

Badini :	Directeur du PSAE
Bambara L. :	Gérante de la laiterie de Cissin
Béré :	Directeur des services vétérinaires
Bonou :	Vétérinaire privé à Bobo-Dioulasso
Ceupens :	Conseiller en développement rural à la Délégation de l'Union Européenne De Leuuw : Conseiller développement rural à la coopération belge
De Martin :	Consultant en sociologie
Diallo D. :	Membre de l'UPL
Diallo I. :	Secrétaire de l'UPL
Diallo M. :	Trésorier de l'UPL
Gineste M. :	Assistant technique au projet luxembourgeois à Bobo-Dioulasso Humbert : Conseiller de développement rural à l'AFD
Koos :	Directeur de LUX-DEVELOPMENT
Kuehne H. :	Chargé de projets à LUX-DEVELOPMENT
Lemay :	Conseiller technique au projet d'appui aux filières bio-alimentaires
Mulato :	Conseiller technique principal du PASE
Nassa J. :	Responsable zootechnie à la DPIA
Nassa R. :	Exploitant laitier à Ziniare
Nersy :	Conseiller de développement rural de la coopération française
Ouaba F. :	Directeur de la production de la laiterie de Cissin
Ouama B. :	Eleveur à Ouagadougou
Ouedraogo Achayat :	Exploitant laitier
Ouedraogo Adama :	Directeur du PNPDL
Ouedraogo Adama :	Professeur et exploitant laitier
Ouedraogo Michel :	Directeur des Productions et Industries Animales, Secrétaire Général du MRA par intérim
Ouedraogo M. :	Eleveur à Ouagadougou
Ouedraogo X. :	Chef coutumier de Bosse et exploitant agricole
Ouedraogo X. :	Directeur adjoint de la station de Loumbila
Ouigba J. :	Directeur de Faso Kossam
Sabado M. :	Agent commercial de la laiterie de Cissin
Sankara A. :	Eleveur à Ouagadougou
Sanou I. :	Consultant Sahel Consult assurant le suivi des mini-laiteries de province
Sanou O. :	Responsable de la formation des éleveurs à Faso Kossam
Schwartz :	Chargé de projets à LUX-DEVELOPMENT
Séré A. :	Ministre des Ressources animales
Songre S. :	Présidente de la commission de suivi des crédits à la DPIA
Thomas P. :	Assistant technique au PAE
Toe F. :	Vétérinaire privé à Bobo-Dioulasso et éleveurs
Toure Saydîl :	Directeur du CIRDES
Traore S. :	Consultant pour le projet luxembourgeois de Bobo-Dioulasso
Trillaud :	Consultant en technologie laitière
Waongo Kibra :	Directeur de la station de Loumbila
Zampou T.B. :	Directeur du cabinet d'avocats JUDICOM
Zongo D. :	Eleveur à Ouagadougou



### ANNEXE 3 - DOCUMENTATION CONSULTÉE

- Compagnie Jules Van Lancker : « Rapport de fin d'assistance technique de la Compagnie Jules Van Lancker au Programme Sectoriel d'Appui à l'Élevage », janvier 2000
- Renard J.-F. : « Rapport de mission d'appui à l'orientation générale du PSAE – Synthèse des connaissances sur la filière lait au Burkina Faso », Compagnie Jules Van Lancker, février 1998.
- Trillaud P. : « Mission d'appui au démarrage de la laiterie de Ouagadougou – document de travail », JVL/Sahel Consult, septembre 1999.
- Trillaud P. : « Mission d'appui à l'organisation des producteurs laitiers autour de Ouagadougou – document de travail », JVL/Sahel Consult, avril/mai 1999.
- Kabore N. : « Rapport d'actualisation de données et d'analyse financière de la laiterie de Cissin », janvier 2000.
- Ministère des Ressources Animales : « Les statistiques d'élevage au Burkina Faso – année 1998 », juin 1999.
- Ministère des Ressources Animales : « Plan d'action : programmes et projets prioritaires pour le secteur de l'élevage au Burkina Faso – Volume I : Diagnostic – Volume II : Les axes d'interventions – Volume III : Les programmes prioritaires », février 2000.
- SNV : « rapport de la journée d'échanges sur les expériences du projet appui aux éleveurs », décembre 1999.
- Trillaud P. : « Cadre réglementaire de la filière lait – document de travail préparatoire », août 1999.
- PNPDL : « Appui à la filière laitière », février 2000.
- Ministère des Ressources Animales : « projet d'appui à la filière laitière dans la zone périurbaine de Ouagadougou », août 2000.
- Compagnie Jules van Lancker : « mission d'appui au démarrage de la laiterie de Ouagadougou – Rapport provisoire », Octobre 1999.
- Ouedraogo B., Trillaud P. : « Mission d'étude du cadre réglementaire de la filière lait – rapport provisoire », septembre 1999.
- Compagnie Jules Van Lancker, Sahel-consult : « Mission d'appui à l'organisation des producteurs laitiers autour de Ouagadougou – rapport provisoire », mai 1999.
- Compagnie Jules Van Lancker : « Appui à l'organisation des éleveurs et à la gestion des UTL », 1999.
- Deloitte & Touche : « Etude de privatisation de la mini-laiterie Faso Kossam – Bobo-Dioulasso », Ministère des Ressources Animales, 2000.
- Deloitte & Touche : « Privatisation du projet Faso Kossam – Dossier d'appel d'offres », Ministère des Ressources Animales, 2000.
- Compagnie Jules Van Lancker/Sahel – consult : « Appui à l'organisation des éleveurs et à la gestion des UTL : 2<sup>ème</sup> phase : audit des plans de progrès », octobre 1999.
- Compagnie Jules Van Lancker : « Mission d'appui aux producteurs laitiers de la région de Ouagadougou – document provisoire », octobre 1999.
- Metzger R., Centres J.-M., Thomas L., Lambert J.-C., « l'approvisionnement des villes africaines en lait et produits laitiers », Etude FAO Production et santé animales, 1995.
- Mattoni M., « Rapport final sur l'exécution de la RD intitulée : Evaluation précise des charges admissibles par hectare de pâturage amélioré pendant toute la période de végétation, en zone sub-humide », PSAE, 1997.
- Sidibe A., Lalba A., Nianogo J.A., Kanwe B.A., « Effet d'une complémentation stratégique sur la production laitière en zone cotonnière du Burkina (Yasso, Kayao et Bama), INERA, novembre 1996.

- Pare O., Tamini L.D., « Etude de faisabilité de l'unité de transformation villageoise de Sidéradougou », PSAE, 1996.
- Nianogo A.J., Koamda S., Gnanda B.I., Kafando A., « Etude bilan sur les activités de recherche sur l'amélioration de la production laitière bovine à Sambonay », INERA, juin 1997.
- Compagnie J. Van Lancker, « Aide à l'organisation des producteurs et appui au renforcement et à la mise en place d'Unités de valorisation et transformation laitières dans les provinces du Burkina Faso », PSAE, juillet 1997.
- Ouedraogo I.S., « Etude sur la production laitière en zone périurbaine de Ouagadougou », PNPDL, juin 1995.
- Compagnie J. Van Lancker, Sahel-Consult, « Projet de soutien à la diffusion du Zébu Azawak au Burkina Faso », Fonds d'études et d'expertise Belgo-Burkinabè, août 1996.
- Compagnie J. Van Lancker, Sahel-Consult, « Etude d'appui à la relance et à la réorganisation de la station d'élevage de Loumbila », PSAE, novembre 1995.
- Tyc J., Lescanne M., « Etude de la création d'une filière lait », Ministère Délégué Chargé des Ressources Animales, janvier 1993.
- Siri D., « Les initiatives laitières au Burkina Faso », Ministère Délégué Chargé des Ressources Animales, mai 1993.
- Guerrand E., « Etude des systèmes de production produisant du lait en périphérie de Bobo-Dioulasso », CNEARC, mars 1995.
- Cavarros H., « Développement de la production laitière à Bobo-Dioulasso – Burkina Faso » FAO, mai 1997.
- Pare O., « Etude de faisabilité d'un centre de pasteurisation de lait à Ouagadougou », PSAE, octobre 1997.
- Compagnie J. Van Lancker, Sahel Consult, « Etude de la faisabilité technico-économique d'investissements dans la production laitière autour de la ville de Ouagadougou », PSAE, février 1996.
- Compagnie J. Van Lancker, Sahel Consult, « Etude des marchés du lait et des produits laitiers de Ouagadougou et Bobo-Dioulasso », PSAE, juillet 1996.
- Compagnie J. Van Lancker, Sahel Consult, « Politique incitative et de relance : définition d'une politique et mise en œuvre de plan d'action sur l'approvisionnement en équipements, intrants zootechniques et vétérinaires. », PSAE, février 1997.
- Compagnie J. Van Lancker, Sahel Consult, « Etude sur la problématique et le développement des cultures fourragères au Burkina Faso. », PSAE, décembre 1995.
- Duhem, Hüble, Verdurmen, « Evaluation à mi-parcours du programme sectoriel d'appui à l'élevage au Burkina Faso – rapport provisoire », PSAE, avril 1997.
- Mattoni M., « Rapport final provisoire sur la RD intitulée : Conduite d'un troupeau laitier périurbain de petite dimension durant la saison sèche (novembre à avril) avec pour objectif la maximisation de la production laitière. », PSAE, décembre 1997.
- Some/Songre S., « Performances de production laitière et de reproduction du zébu Azawak de la station de Loumbila. », PNPDL/université de Ouagadougou, juin 1996.
- Mirouze K., « Analyse des données de l'enquête « cahier de suivi de l'élevage » », PNPDL, janvier 1998.
- C.G.I.C. « Bilan au 31/08/96 de Faso Kossam » Faso Kossam, novembre 1996.
- C.G.I.C. « Bilan au 31/08/95 de Faso Kossam » Faso Kossam, juillet 1996.

The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions. It emphasizes that every entry, no matter how small, should be recorded to ensure the integrity of the financial data. This includes not only sales and purchases but also expenses and income. The document provides a detailed list of items that should be tracked, such as inventory levels, accounts payable, and accounts receivable. It also outlines the procedures for recording these transactions, including the use of double-entry bookkeeping and the importance of regular reconciliations.

The second part of the document focuses on the analysis of the recorded data. It explains how to calculate key financial ratios and metrics, such as the gross profit margin, operating profit, and return on investment. These calculations are essential for understanding the company's financial performance and identifying areas for improvement. The document also discusses the importance of comparing the company's performance against industry benchmarks and historical data to provide context for the results.

The final part of the document addresses the reporting requirements for the financial data. It outlines the format and content of the financial statements, including the balance sheet, income statement, and cash flow statement. It also discusses the importance of providing clear and concise explanations for any significant changes or trends in the data. The document concludes by emphasizing the need for transparency and accountability in financial reporting, and the role of the accounting department in ensuring that all information is accurate and reliable.

## **ANNEXE 4 - TERMES DE REFERENCE**

### **CONTRAT DE MISSION N° 39**

#### **PARTIE B**

La mission sera réalisée personnellement par Monsieur Jean-François Renard qui ne pourra en aucun cas sous-traiter, en tout ou en partie, certaines des tâches désignées ci-dessous:

#### **1. INFORMATIONS SUR LE CADRE GÉNÉRAL DE LA MISSION**

En date du 21 février 2000 le Ministère burkinabé des Ressources animales a adressé une requête au Ministère luxembourgeois des Affaires étrangères concernant le financement d'un programme, d'appui au développement de la filière lait.

Cette requête a comme objet la poursuite de l'appui fourni par l'Union européenne dans le cadre du Programme Sectoriel d'Appui à l'Élevage, financé sur ressources du 7ème FED. Une des composantes PSAE était le Programme National Pilote de Développement Laitier (PNPDL) pour lequel le financement s'est arrêté fin 1999. Les activités réalisées dans le cadre du PNPDL concernant essentiellement un certain nombre de missions d'études qui ont permis d'établir un schéma de structure de la filière lait, création et soutien en province de 25 Unités de Transformation laitière et de groupements d'éleveurs associés, conseils et appuis aux élevages laitiers, création d'une laiterie d'une capacité de 500 l/jour à Ouagadougou avec appui aux éleveurs et création d'un circuit de collecte, mise en place de possibilités de crédits et démarrage d'actions d'améliorations génétiques.

Bien que les résultats quantitatifs obtenus dans le cadre du PNPDL soient assez modestes, les autorités burkinabé souhaitent poursuivre cet appui à la filière lait afin de capitaliser les investissements initiaux tout en profitant des leçons qui ont été tirées des contraintes rencontrées et des échecs subis. D'autre part, ces résultats sont considérés suffisamment encourageants à plusieurs titres pour justifier la mise en œuvre d'un programme complémentaire d'appui à la filière laitière.

#### **2. LES OBJECTIFS DE LA MISSION**

Les objectifs de la mission seront les suivants :

- ◆ analyser la situation existante de la filière lait au Burkina,
- ◆ identifier les points forts et les potentialités du secteur ainsi que les faiblesses,
- ◆ analyser et juger le bien fondé de la requête burkinabé et formuler des recommandations permettant aux responsables de la coopération luxembourgeoise de prendre une décision quant à une éventuelle intervention dans ce secteur.

### 3. DESCRIPTION DES TÂCHES

Lors de mission, le Consultant effectuera les tâches spécifiques suivantes :

- Prendre connaissance et analyser tous les documents, études et rapports réalisés dans le cadre du PNPDL,
- Rencontrer les responsables du Ministère des Ressources Animales et faire le point sur la situation de la filière lait. Se renseigner notamment sur le suivi qui est accordé par ce ministère aux activités entamées par le PNPDL,
- Rencontrer des représentants des autres bailleurs de fonds, en particulier l'Union européenne, et rassembler toutes les informations sur les autres interventions dans ce secteur. Se renseigner sur les raisons qui ont amené l'Union européenne à arrêter le financement PNPDL,
- A la lumière des informations recueillies, analyser les besoins d'appuis complémentaires ainsi que les objectifs du programme d'appui complémentaire tels que formulés dans la requête burkinabé. En particulier il s'agit notamment des aspects suivants :
  - Consolider, étendre et diversifier l'offre de produits laitiers nationaux. Dans ce contexte il s'agit d'analyser les potentialités des laiteries de Cissin. La laiterie de Bobo Dioulasso et les UTL de province pourront faire l'objet d'une analyse plus détaillée au cours d'une éventuelle mission ultérieure. Dans la mesure des éléments disponibles le consultant évaluera les possibilités d'une extension de la capacité de la laiterie de Cissin en tenant compte du potentiel de production de lait frais, des habitudes des consommateurs locaux et de la situation du marché,
  - Formation d'un encadrement national, spécialisé dans les domaines de compétences nécessaires au développement de la filière lait,
  - Finalisation du cadre réglementaire de la filière lait,
  - Appui à la privatisation des entreprises promues dans la filière,
  - Définition de la politique de crédit nécessaire au développement de la filière.

### 4. LES RÉSULTATS ATTENDUS DE LA MISSION

Le consultant remettra un rapport qui fera l'inventaire détaillé de toutes les interventions passées et futures des autres bailleurs de fonds dans ce secteur et fournira des éléments d'appréciation concluant sur base desquels Lux-Development pourra soumettre un avis au Ministère des Affaires Etrangères quant à la formulation d'un projet dans le secteur de la filière lait. Le rapport comprendra également une proposition de termes de référence pour une mission de formulation et une esquisse de cadre logique définissant dans les grands axes une future intervention dans le secteur de la filière lait.

## **5. LE RAPPORT DE MISSION**

Le consultant remettra un rapport provisoire à son retour de mission qui fera l'objet d'une discussion avec le chef d'unité lors du débriefing.

Le rapport final sera remis en fonction de ces discussions et des décisions retenues, en format Word et selon le modèle de Lux-Development.

UNITÉ BIBLIOTHÉCAIRE  
BAMBAROU  
CIRAD-Dist

## ANNEXE 5 - TERMES DE RÉFÉRENCE DE L'ÉTUDE DE FAISABILITÉ

### 1. CONTEXTE

L'élevage est une composante capitale de l'économie burkinabè. Il est encore essentiellement le fait de systèmes traditionnels et sa modernisation est indispensable notamment en raison de la raréfaction des ressources fourragères naturelles. C'est d'ailleurs la politique du Ministère des Ressources Naturelles et du Gouvernement burkinabè en général.

La filière laitière offre une bonne opportunité technique et financière pour cette modernisation. Elle intéresse de ce fait plusieurs autres bailleurs. Mais, les éleveurs traditionnels gardent comme priorité le développement de leur troupeau « de brousse » orienté sur le nombre de têtes et la production de viande. L'élévation du niveau technique et notamment. Ils sont toutefois réceptifs aux démonstrations techniques qu'ils peuvent observer pour autant qu'elles soient techniquement et financièrement adaptées à leurs conditions.

Ils existent autour de Ouagadougou et Bobo-dioulasso quelques dizaines de néo-éleveurs ayant fait le choix de la spéculation laitière par des méthodes plus intensives. Ils ne trouvent toutefois pas la totalité de l'encadrement technique dont ils ont besoin. Ils constitueront la cible première de l'intervention car les résultats techniques seront plus largement diffusés par d'autres interventions déjà prévues. Parmi ces interventions, il faut citer :

- ✓ Le FAC qui assurerait un suivi technico-économique des éleveurs progressistes afin de déterminer les optima économiques à diffuser ;
- ✓ Le projet AFD qui assurerait alors, peut être avec un léger décalage dans le temps, la diffusion de ces paquets améliorateurs auprès des éleveurs traditionnels péri-urbains ;
- ✓ Le projet belge d'appui à la vulgarisation en élevage pourrait également assurer une diffusion plus large des acquis dans les provinces autour de Ouagadougou ;
- ✓ Le projet canadien s'occuperait de la structuration plus large de la filière et de l'assistance au montage des dossiers de crédits en s'appuyant notamment sur la ligne garantie par le PNPDL. Il pourrait aussi aider le MRA à finaliser le cadre réglementaire de la filière.
- ✓ Les programmes d'amont recherchant l'indispensable amélioration génétique, comme le Centre National d'Insémination Artificiel et le projet belge de sélection du bétail Azawak, tous deux basés sur la station de Loumbila, qui trouveraient ainsi les débouchés et supports qui leur sont indispensables.

Les grandes villes du Burkina Faso offrent des marchés pour des produits laitiers locaux et sains susceptibles d'être rémunérés plus chers que les laits et yaourts traditionnels: ce marché est estimé entre 1.250 et 1.500 litres par jour à Ouagadougou, entre 800 et 1.000 litres par jour à Bobo-dioulasso. Ces critères de qualité, en particulier sanitaire, doivent être clairement mis en évidence ; les consommateurs doivent être sensibilisés aux risques inhérents à la consommation de lait crû et l'intervention doit être dimensionnée en fonction des marchés.

Seule une rémunération supérieure du prix du lait est en effet susceptible de couvrir à la fois les coûts inhérents à une production plus intensive et ceux de la transformation des produits.

Une première intervention, financée par le FED, a permis de mettre en place une petite laiterie près de Ouagadougou, la laiterie de Cissin, d'aider une laiterie plus ancienne et en cours de privatisation à Bobo-dioulasso, la laiterie de Faso Kossam et d'aider à l'installation d'environ 25 mini laiteries dans les provinces. La laiterie de Cissin n'a que 3 mois de fonctionnement et a besoin d'appui technique et de modifications statutaires. Les éleveurs traditionnels regroupés autour de Faso Kossam risquent de se trouver délaissés par le processus de privatisation. Certaines des laiteries de provinces paraissent viables mais ont besoin de renforcement de leurs capacités organisationnelles et de gestion.

## 2. OBJECTIFS DE LA MISSION

L'objectif général de la mission sera de réaliser l'étude de faisabilité d'une intervention luxembourgeoise dans la filière. Cette intervention sera limitée dans le temps à 2,5 ans et centrée d'abord sur la laiterie de Cissin. Elle devra être conçue comme un catalyseur des autres interventions que la mission devra donc prendre en compte.

Les objectifs de l'intervention seront plus précisément :

- Autour de Ouagadougou : permettre l'autonomie technique, financière, juridique et organisationnelle d'une société privée de gestion de la laiterie de Cissin, société qui bénéficierait d'un contrat de location-gérance des installations en place. Développer la capacité de production des quelques éleveurs laitiers progressistes liés à la laiterie ou susceptibles de l'être.

Sur base de l'assistance déjà en place et de celle prévue pour ouagadougou :

- Autour de Bobo-dioulasso : aider les éleveurs traditionnels liés à Faso Kossam à devenir autonomes pour assurer leur production par l'adjonction d'une composante spécifique au *Projet d'alphabétisation fonctionnelle et de développement rural intégré dans la région des Hauts Bassins*, financé par ailleurs par la coopération luxembourgeoise. Apporter quelques appuis ponctuels en technologie laitière au(x) repreneur(s) de la laiterie.
- Pour les mini-laiteries de provinces : apporter les appuis organisationnels et de formation en gestion aux plus prometteuses d'entre elles.

Le cadre organisationnel de l'intervention autour de Ouagadougou prévoyant une privatisation de la gestion des acquis de laiterie, les consultants devront préparer les textes juridiques correspondant et veiller par une collaboration étroite avec le Ministère des Ressources Animales à s'assurer de l'agrément de leurs propositions par les Autorités de tutelle.

## 3. DESCRIPTION DES TACHES

Après avoir pris connaissance de la documentation existante et notamment des résultats de la mission d'identification, les consultants devront :

#### Concernant la laiterie de Cissin, :

- Etablir le plan technique, matériel, de personnel, de formation et financier de son développement jusqu'à une capacité permettant de saturer le créneau de marché visé (1.500 litres par jour).
- Définir précisément la stratégie commerciale de l'entreprise : produits, prix, modes de distribution.
- Etablir les caractéristiques de livraison du lait (cahier des charges), les modalités et prix de paiement du lait par la laiterie aux producteurs, les circuits de collectes et modalités de fonctionnements d'éventuels centres de collecte équipés de tanks de refroidissement ou toute autre procédures à même de garantir la qualité du produit (stimulation de la lactoperoxydase).
- Définir les modalités de contrôle de qualité des produits en liaison avec la DSV
- Définir les statuts d'une société privée de gestion de la laiterie et les modalités de cession progressive des parts de la société de gestion aux éleveurs impliqués effectivement dans les livraisons ou susceptibles de développer celles-ci. Définir les modalités de fonctionnement de cette société : actionnariat, conseil d'administration,.... Définir les phases de cette passation avec les responsabilités respectives des intervenants tout au long du processus.
- Préparer un contrat de location-gérance des avoirs de la laiterie entre l'Etat et cette société de gestion.

#### Concernant les éleveurs susceptibles de fournir la laiterie :

- Etablir une première liste des éleveurs modernes susceptible de collaborer avec la laiterie. Vérifier leur intérêt et leurs capacités de production et faire des propositions pour une éventuelle augmentation de celle-ci.
- Définir et quantifier les appuis techniques dont ils auront besoin au niveau de la production. Vérifier l'aptitude de structures locales à fournir certains d'entre eux et quantifier les besoins d'appuis extérieurs.
- Vérifier et définir les modalités par lesquelles la société de gestion de la laiterie peut assurer certains de ces appuis et en particulier l'approvisionnement en intrants alimentaires basé sur un système de crédit avec retenue sur le lait livré.

#### Concernant les marchés :

- Etablir la stratégie de communication de la laiterie de Cissin sur ses produits et leurs qualités, avec d'éventuels recours à une campagne télévisée et d'affichage. En définir les modalités et coûts de mise en œuvre ainsi que les structures concernées.

#### Concernant la laiterie de Faso Kossam :

- Définir et quantifier les appuis en technologie dont le repreneur pourrait bénéficier au départ de l'assistance technique prévue pour Cissin

Concernant les éleveurs traditionnels liés à la laiterie de Faso Kossam :

- Définir et détailler les moyens nécessaires, les activités et modes d'intervention d'une composante particulière du projet luxembourgeois qui viserait à rendre ces éleveurs autonomes pour assurer leur production.
- Proposer d'éventuels appuis techniques aux producteurs entrés dans une phase d'intensification au départ de l'assistance prévue pour les éleveurs liés à la laiterie de Cissin

Concernant les mini-laiteries de provinces :

- Sélectionner avec la DPIA et sur bases des missions d'appui réalisées par le PNPDL, les 4 ou 5 mini-laiteries justifiant d'un appui complémentaire en organisation et gestion.
- Définir la nature de cet appui, sa fréquence, les plans de formation correspondant, les structures les plus adaptées et les avantages/coûts d'un tel appui.

D'une façon générale, pour l'ensemble de l'intervention, les consultants devront :

- Définir de façon précise avec un chronogramme d'activités, d'appuis nécessaires et de coûts l'intervention.
- Définir l'organisation du projet et celle de ses rapports avec les bénéficiaires directs
- Définir les relations et modes de collaboration du projet avec les autres intervenants : tutelles administratives et autres projets et bailleurs dans la filière. En particulier les modes de finalisation et de mise en œuvre du cadre réglementaire de la filière seront décrites.
- Etablir les termes de référence de l'assistance technique proposée.
- Vérifier l'agrément des Autorités burkinabè sur la proposition.
- Définir les coûts/avantages globaux de l'intervention

#### **4. RESULTATS ATTENDUS**

Les consultants remettront un rapport qui comprendra notamment une proposition de financement selon le modèle de LUX-DEVELOPMENT avec en annexe un budget détaillé, les textes légaux (statut de la société de gestion de Cissin, Cahier des charges des producteurs de lait, contrat de location-gérance des installations de Cissin) et les termes de référence de l'assistance technique.

CIRAD-Dist  
UNITÉ BIBLIOTHÈQUE  
Baillarguet